



Manipulations, instrumentalisations et mensonges de l'Occident L'IMPÉRATIF D'UNE MULTIPOLARITÉ STRATÉGIQUE ET MORALE

Page 24

LE JEUNE

N° 7675 — MARDI 29 AOÛT 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Après la fermeture temporaire
des laboratoires

RETRAIT DES PRODUITS DE HUP.P PHARMA

Page 3

UN CONSTAT DE LA CACI

DES CONSEILS D'AFFAIRES EN PLEINE LETHARGIE

Pour booster les échanges commerciaux avec d'autres pays mais aussi pour examiner les opportunités de partenariat, de coopération et d'investissement, les conseils d'affaires se présentent comme le format idéal. Or, sur une quarantaine de conseils d'affaires déjà installés, seulement 15 à 20 % sont actifs, d'où la nécessité de les réactiver et d'en créer de nouveaux avec d'autres pays. Page 3



RENTÉE UNIVERSITAIRE

Métro et tramway gratuits pour les étudiants

Page 2

CARAMBOLAGE À BLIDA

20 véhicules impliqués et 33 blessés

Page 5

APRÈS AVOIR RENCONTRÉ UN RESPONSABLE SIONISTE

La ministre libyenne des AE suspendue

Page 7

Vingt nouveaux établissements scolaires raccordés

DANS son dernier bilan relatif aux investissements consentis dans le cadre de la préparation de la rentrée sociale 2023/2024, la direction de distribution de Médéa fait état des différentes interventions en matière de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, réalisées en faveur des établissements d'enseignement à travers le territoire de la wilaya. Selon la même source, la direction de distribution a mis en œuvre un important programme d'investissements « dans le but d'améliorer ses prestations en direction de sa clientèle dans le cadre de la préparation de la rentrée sociale et de la rentrée scolaire », a-t-elle indiqué dans un communiqué. En données chiffrées, la même source a fait état de la mise en service, au titre de l'année en cours, du raccordement aux réseaux électriques et de gaz de pas moins de 20 nouveaux établissements scolaires des trois cycles d'enseignement répartis à travers plusieurs communes de la wilaya. Il s'agit de Ouled Deïd, Ksar El Boukhari, Béni-Slimane, Bouskène, Hannacha, Bouaiche, Cheniguel, Aziz, Sidi Ziane, Draa-Smar, Berrouaghia, Aïn Boucif, a précisé l'entreprise publique dans son communiqué. La direction de distribution d'électricité et de gaz n'a pas lésiné sur les moyens pour honorer ses engagements, et ce, en dépit de l'important volume de créances détenues sur sa clientèle et dont le montant se chiffre, à fin juin 2023, à « 142 milliards de centimes, dont 49 milliards sont détenus sur la clientèle ordinaire », a-t-elle souligné, rappelant que ces créances ont « impacté négativement l'activité de l'entreprise et obéré ses équilibres financiers ». Cependant, l'amélioration des prestations quant à l'approvisionnement en énergie électrique et gazière de sa clientèle est l'objectif assigné par l'entreprise, qui a inscrit dans ses programmes d'investissements le raccordement des exploitations agricoles dont le nombre des réalisations oscille autour de 600 exploitations ayant émis des dossiers répondant aux conditions réglementaires exigées.

De Médéa, Nabil Bey

RENTÉE UNIVERSITAIRE

Méto et tramway gratuits pour les étudiants

L'Office national des services universitaires (ONOU) a annoncé, hier, que le méto et le tramway seront accessibles gratuitement aux étudiants dès cette année universitaire 2023/2024.

L'ONOU a indiqué qu'un accord a été conclu avec la société Méto d'Alger ainsi qu'avec la Setram au niveau des wilayas qui disposent des lignes de ce moyen de transport. Il s'agit des wilayas d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Sétif, de Sidi Bel Abbès et de Mostaganem, est-il précisé dans un communiqué de l'ONOU. Cet accord entre dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de l'ONOU pour améliorer les services universitaires fournis aux étudiants, souligne le communiqué. Il est également indiqué que les étudiants universitaires pourront bénéficier de la gratuité de l'accès au méto et au tramway suite au dépôt d'un dossier administratif par voie électronique aux directions des services concernés. En outre, Abdeljebar Daoudi, représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a annoncé hier que, dans le cadre de l'amélioration des services des œuvres destinées aux étudiants, une version actualisée de l'application « My Bus », disponible sur smartphone pour les étudiants dans tous les campus universitaires, sera lancée dans les prochains jours. Il a assuré à ce sujet que « cette nouvelle version est plus performante que la précédente et elle est à la hauteur de ce qui se fait dans les pays les plus avancés dans le domaine de la technologie numérique ». Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur a ajouté que cette « application offrira la possibilité aux étudiants de connaître, en temps réel, le réseau de transport universitaire, en plus des horaires de passage des bus ». Il convient de noter que la première version de « My Bus » a été lancée au mois d'octobre 2022 pour 10 lignes de transport de bus universitaire avant d'être, au fur et à mesure, généralisée à tout le réseau de transport par bus universitaire. Concernant les avancées de la numérisation et de la modernisation des œuvres universitaires, Abdeljebar Daoudi, a également annoncé que, pour cette rentrée universitaire, tous les services offerts aux étudiants seront regroupés dans une seule carte. Cette nouvelle carte devrait couvrir notamment le transport, l'hébergement, la restauration et



Une aubaine pour les étudiants.

l'accès aux infrastructures pédagogiques. Le ministère de l'Enseignement supérieur a précisé, dans son communiqué, que cette carte unique sera fonctionnelle tout au long du cursus universitaire de l'étudiant. Concernant les caractéristiques de cette carte, elle se décline dans une couleur blanche recto-verso. Le recto est dédié aux données liées au volet pédagogique de l'étudiant tandis que le verso est réservé aux services fournis par les œuvres universitaires. Equipée d'une puce Rfid à une fréquence de 125 kHz, la carte porte un numéro d'identification composé d'au moins 8 chiffres. Selon le ministère, la carte sera établie au niveau de chaque établissement universitaire par une commission comprenant des représentants qualifiés des services de la pédagogie et des services des œuvres universitaires. Ces derniers sont chargés, chacun dans son domaine, de porter les données de l'étudiant dans cette carte. Un technicien sera, quant à lui, chargé de relier le numéro d'identification unique de l'étudiant à ses données numériques contenues dans la base de données. Cette démarche concernant l'établissement d'une carte magnétique unique pour l'étudiant tout au long de son cursus universitaire entre dans le cadre de la politique « zéro papier » du ministère de l'Enseignement supérieur. Par ailleurs, l'ONOU a annoncé hier qu'il réceptionnera 19 nouvelles résidences universitaires équipées d'environ 36 000 lits cette année. Elles ouvriront leurs portes à partir de la nouvelle saison universitaire 2023/2024 à travers le pays, une étape qui

rendra le secteur plus confortable et permettra de se débarrasser de certains problèmes de surpopulation, souligne le communiqué de l'ONOU. Concernant les nouveaux étudiants, l'ONOU indique qu'alors que les inscriptions sont toujours en cours sur la plateforme Progress, 116 000 demandes d'hébergement ont d'ores et déjà été enregistrées. Il est aussi indiqué que durant l'année universitaire 2022/2023, les cités universitaires ont hébergé 442 348 étudiants.

Sihem Bounabi

REPORT DES INSCRIPTIONS AUX ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Les inscriptions aux résidences et aux services de transport universitaire, prévues pour le 3 septembre, ont été reportées à une date ultérieure, a indiqué l'Office national des services universitaires (ONOU), sans fournir plus de détails. Pour rappel, le secteur des œuvres universitaires avait entamé, au mois de juillet, une large campagne de réformes pour sa modernisation et l'amélioration de la qualité des œuvres fournies aux étudiants. Selon les affirmations de l'ONOU, dans un communiqué publié à la mi-août, cette opération de modernisation comprend notamment « la numérisation des œuvres, la révision des coûts des repas et l'amélioration des prestations fournies aux étudiants ».

S. B.

MOSTAGANEM

Des écoles primaires dotées de matériel numérique

LA WILAYA de Mostaganem prévoit l'équipement de seize écoles primaires en matériel numérique dans le cadre du programme scolaire numérique pour la saison scolaire 2023-2024, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. Cette décision a été prise après la tenue d'une réunion, récemment, du conseil de l'exécutif élargi consacré aux dernières retouches liées à la rentrée scolaire prochaine y compris les écoles primaires qui seront équipées en matériel numérique, dans le cadre du programme national de

transition vers l'école numérique à sa deuxième année, selon communiqué de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Dans ce contexte, il est attendu la dotation, cette année, de 16 écoles de ce matériel spécial, constitué de tableaux numériques interactifs et tablettes électroniques contenant des applications adaptées aux programmes scolaires au profit des élèves ciblés par cette opération ayant touché, l'an passé, seize écoles également, est-il ajouté de même source.

Il convient de noter que jusqu'à présent, il y a eu octroi de 84% de la prime scolaire qui concerne cette année 70 000 élèves, en plus de la distribution de 6 424 trousseaux scolaires aux enfants de familles nécessiteuses, selon les services de la wilaya.

En ce qui concerne le transport scolaire, près de 38 000 élèves seront pris en charge, soit 89 pc des élèves, par la mobilisation de 165 autobus, alors que les services de la wilaya sont appelés à mettre à disposition 10 autres bus pour assurer le transport du restant des élèves, notamment ceux

des zones rurales et enclavées. Quelque 130.000 élèves bénéficieront, à partir du premier jour de la rentrée scolaire, de repas chauds, au niveau de 459 écoles sur 472, après le renforcement de structures éducatives par neuf nouvelles cantines en préfabriqué. Pour autant, chaque établissement éducatif a reçu des livres scolaires, soit au total 637 établissements des trois paliers de l'enseignement, en attendant l'ouverture de 24 points de vente et la tenue de quatre expositions en dehors des structures scolaires.

S. N.

TIZI OUZOU

Aide de l'Etat pour plus de 230 000 élèves

ILS SONT exactement 231 200 élèves scolarisés sur les 250 000 que compte la wilaya de Tizi Ouzou à bénéficier des différentes aides octroyées par les pouvoirs publics durant l'année scolaire 2023/2024. C'est ce qu'a indiqué la direction locale de l'Éducation. Donnant plus de détails, elle poursuit que 13 200 élèves vont bénéficier de la gratuité du transport scolaire, 1 000 de la gra-

tuité du manuel scolaire et 120 000 de la cantine scolaire au niveau du cycle primaire. 97 000 autres élèves vont bénéficier de l'aide financière de 5 000 DA, a indiqué la même source. Une quarantaine d'unités de soins (UDS) seront mises à la disposition des élèves pour leur prise en charge sanitaire, a-t-on encore précisé. Sur le plan des infrastructures, la wilaya bénéficiera de

l'ouverture de quatre (4) groupes scolaires, un collège et un lycée. Il est également attendu la réception de 19 classes en extension, cinq (5) demi-pensions et un terrain de sport pour un lycée.

Le programme global d'infrastructures scolaires à réaliser inscrit à l'actif de la wilaya compte, par ailleurs, 18 lycées et autant de collèges, 36 groupes scolaires et 53 exten-

sions de classes ainsi que des infrastructures sportives. Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée au secteur de l'éducation, en juin dernier, le wali Djilali Doumi avait annoncé qu'une enveloppe de 690 millions de DA a été dégagée par les autorités locales pour la réhabilitation des infrastructures scolaires.

S. T.

UN CONSTAT DE LA CACI

Des conseils d'affaires en pleine léthargie

Pour booster les échanges commerciaux avec d'autres pays, mais aussi pour examiner les opportunités de partenariat, de coopération et d'investissement, les conseils d'affaires se présentent comme le format idéal. Or, sur une quarantaine de conseils d'affaires déjà installés, seulement 15 à 20 % sont actifs, d'où la nécessité de les réactiver et d'en créer de nouveaux avec d'autres pays.

C'est ce à quoi s'attelle la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), laquelle a tracé un riche programme. Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, le président de la CACI, Kamel Hamenni, a fait savoir que la CACI disposait de 37 conseils d'affaires, lesquels ont été renforcés par cinq nouveaux, amenant leur nombre à 42 actuellement. Il a cependant tenu à souligner qu'ils ne sont pas tous actifs. « Ces conseils d'affaires ne sont pas tous actifs. Uniquement 15 à 20 % le sont », a-t-il précisé. C'est pourquoi la CACI s'attelle à les réactiver mais aussi à en créer d'autres. « On a reçu les ambassadeurs de plusieurs pays, à l'instar de l'Iran, le Qatar, la Russie, le Pérou, la Colombie... Nous avons des accords anciens à remettre au goût du jour mais nous devons en créer de nouveaux », a indiqué M. Hamenni, affirmant que les présidents et les hommes d'affaires qui constituent ces conseils vont être changés dans le but de booster leur activité. « L'objectif est de réactiver ceux déjà installés et d'aller vers de nouveaux conseils », a souligné le président de la CACI, citant l'exemple de Cuba, dont le conseil d'affaires liant les deux parties a été réactivé à la faveur de la finalisation des protocoles qui ont permis sa mise à jour, et ce bien que le processus ait été retardé par la crise sanitaire. M. Hamenni n'a pas manqué de signaler la signature, la semaine dernière, d'un mémorandum d'entente entre la CACI et son vis-à-vis sud-africain, relatif à la création d'un conseil d'affaires entre les deux pays. Cela devrait se concrétiser avant la fin



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

de l'année en cours. « Une délégation sud-africaine est attendue en Algérie au mois de décembre et on va procéder à la création du conseil d'affaires bilatéral avant ce rendez-vous, et organiser des B to B en marge du Salon de la production nationale prévu pour le mois de décembre », a expliqué le président de la CACI, signalant le rôle de ces organismes dans le soutien des échanges commerciaux.

Pour ce qui est du choix des pays, le président de la CACI a affirmé que celui-ci se fait en fonction de la stratégie de développement adoptée par le pays. Il a, dans ce sens, signalé la mise en place des conseils d'affaires avec le Pakistan, le Tchad et, récemment, l'Afrique du Sud, la Mauritanie et le Cameroun. Selon les prévisions de ce responsable, d'autres sont en perspective avec d'autres pays, à l'instar du Sénégal. « On s'est mis d'accord avec le président de la Chambre de Commerce de Dakar et on a signé avec le président de l'Union des Chambres de commerce du Sénégal », a-t-il noté, affirmant que la mise en place effective de ce Conseil d'affaires devrait être actée au mois de décembre prochain, en marge du Salon des produits algériens au Sénégal.

L'intérêt pour le marché africain n'est pas à démontrer, surtout que le pays mise à exporter plus d'un milliard de dollars vers l'Afrique en tirant profit de la Zone de libre-

échange africaine. « L'Afrique est notre cible, car on a une politique de développement sur ce continent avec un grand potentiel », a-t-il indiqué, signalant l'ouverture prochaine de plusieurs frontières mais aussi la possibilité de dépasser le un milliard de dollars d'exportations vers ce continent. Selon le président de la CACI, les produits algériens ont leur place sur ce marché continental et les Africains sont vraiment intéressés pour échanger avec nous, surtout les pays enclavés qui préfèrent passer par Alger. « L'objectif est de favoriser et d'augmenter le volume des échanges commerciaux. Nous avons beaucoup de produits qui sont concurrentiels », selon M. Hamenni, citant certains produits comme le ciment, le fer à béton, en plus des produits alimentaires. En vue de hisser à des niveaux supérieurs les échanges commerciaux continentaux, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) s'impose. Chose qui devrait se faire progressivement. « On a reçu les jours passés la direction de la ZLECAf, et l'Algérie a intégré un groupe de huit pays où l'on va commencer à appliquer la ZLECAf, entre autres, avec l'Égypte et la Tunisie », a fait savoir le président de la CACI, affirmant que ce ne sont pas tous les pays qui sont pour démarrer les échanges dans l'immédiat.

Lilia Aït Akli

APRÈS LA FERMETURE TEMPORAIRE DES LABORATOIRES

Retrait des produits de HUP.P Pharma

L'AGENCE nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a ordonné le retrait de tous les lots des produits pharmaceutiques fabriqués par les laboratoires HUP.P Pharma, pour non-conformité aux bonnes pratiques de fabrication.

« Le directeur de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques demande le retrait de tous les lots des produits pharmaceutiques fabriqués par l'établissement pharmaceutique HUP.P PHARMA, zone industrielle le PALMA, n° 49, 50 et 266 Constantine », a indiqué, hier, un communiqué de l'ANPP, et ce pour non-conformité aux bonnes pratiques de fabrication, y compris de contrôle de qualité et de libération de lot, selon les explications de l'Agence des produits pharmaceutiques, qui précise que ces dispositions sont adoptées afin de préserver la santé publique. « Le directeur général de l'Agence nationale des produits

pharmaceutiques a procédé à la suspension de la libération de lot de l'ensemble des produits pharmaceutiques fabriqués par SARL HUP.P PHARMA », a précisé l'ANPP, ajoutant que cette mesure concerne tous les produits pharmaceutiques fabriqués par la société.

Cette mesure, selon le communiqué, intervient « en application des dispositions de la loi n° 18-11 du 18 chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018, modifiée et complétée, relative à la santé, du décret exécutif n° 19-190 du 30 chaoual 1440 correspondant au 3 juillet 2019, modifié et complété, article 5, fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANPP, et ce suite à la fermeture temporaire de la SARL HUP.P PHARMA », a-t-on indiqué.

Il convient de rappeler que l'activité des laboratoires de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques à

usage humain, HUP.P Pharma, a été suspendue temporairement, depuis samedi dernier, par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, pour violation des règles de bonnes pratiques de fabrication. La décision du ministère intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 21-82 du 11 rajab 1442, correspondant au 23 février 2021, relatif aux établissements pharmaceutiques et aux conditions de leur agrément.

Notons que HUP.P Pharmaceutical (Human Pharmaceutical Products) est un laboratoire pharmaceutique algérien privé implanté à Constantine. Il compte neuf unités de production et un réseau national de distribution de multiples produits pharmaceutiques, à l'instar des antibiotiques, des anti-inflammatoires, des antidiabétiques, ou encore des médicaments de neuropsychiatrie.

Rim Boukhari

MUTUALITÉ AGRICOLE

Des céréaliculteurs indemnisés à Tizi Ouzou

DES CÉRÉALICULTEURS ayant contracté une assurance auprès de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) de Tizi Ouzou, et qui ont subi des pertes de récoltes durant la saison 2022/2023 suite à la grêle et aux incendies ont été indemnisés. Ils sont au nombre de quatorze et ont reçu leurs chèques d'indemnisation dimanche. La cérémonie de remise des chèques a eu lieu au siège de la CRMA, en présence du directeur de cette mutualité, Madjid Hamdad, des partenaires du secteur agricoles et des agriculteurs assurés, issus principalement des localités d'Ait Toudert et des Ouadhias. M. Hamdad a souligné lors de son intervention à l'occasion, l'importance d'assurer son investissement agricole, afin de pouvoir être indemnisé en cas de sinistre et pouvoir ainsi relancer son exploitation la saison suivante et maintenir son activité.

« L'acte assurantiel est important pour se faire indemniser en cas de pertes. L'assuré n'a pas besoin d'attendre que la wilaya soit déclarée sinistrée pour recevoir une compensation des pouvoirs publics », a-t-il insisté.

Concernant les céréaliculteurs qui ont reçu leurs chèques, le même responsable a indiqué en marge de la cérémonie qu'il agit de 11 assurés ayant subi des pertes de récolte suite à la grêle du printemps dernier et trois autres suite aux derniers incendies.

La superficie totale affectée par ces deux aléas est de 280 ha, et le montant des chèques remis aujourd'hui se situe entre 500.000 DA et 3 millions de DA. Le calcul de la valeur de l'indemnisation se fait selon le rendement à l'hectare et la superficie détruite par la grêle ou le feu.

Plus de 200 céréaliculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou ont contracté une assurance auprès de la CRMA ce qui représente en termes de superficie céréalière assurée environ 4 000 ha sur de 7 000 ha emblavés durant la saison 2022/2023 à travers la wilaya, a précisé M. Hamdad. Pour les céréaliculteurs, l'inscription à la police d'assurance de la CNMA est de 1 800 DA/ha la saison. Le remboursement se fait sur la base du rendement déclaré à l'hectare.

« Nous remboursons la valeur du rendement prévu sur la parcelle détruite par le feu ou la grêle, autrement dit la récolte de céréales prévue. Cela permettra au céréaliculteur de relancer son activité la saison d'après », a expliqué le directeur de la CRMA. S'agissant des pertes causées par la sécheresse, un risque qui n'est pas couvert par la CRMA, le président du conseil national et également du conseil de wilaya interpersonnel de la filière céréale, Abdelghani Benali, a indiqué que des démarches sont en cours afin d'inclure cet aléa climatique dans les risques couverts par l'assurance agricole, d'autant plus que le secteur agricole est le plus affecté par les changements climatiques, a-t-il dit.

Les céréaliculteurs qui ont reçu leur chèque ont souligné l'importance d'assurer son investissement pour pouvoir faire face à un éventuel sinistre et relancer son activité.

M. B.

BOUTIN, ENTRE LA RUE ET L'ESPION

HISTOIRE D'UNE INVASION

Par Mahdi Boukhalfa

Alger, dès les premiers dédales de la vieille Médina, du côté de la sublime mosquée Ketchaoua, et en remontant vers Djamaa Lihoud, il y a un passage, une rue, une Z'nika que tous les natifs de la Casbah et d'ailleurs connaissent : la rue Boutin. Cette ruelle qui était jadis, avant l'invasion française un marché de chèvres, et un haut lieu du négoce des animaux, a pourtant une triste histoire, que peu de gens connaissent. Elle est liée à la chute d'Alger, la fin de la Régence et le début d'une longue période de ténèbres et d'oppression pour le peuple algérien. Voici la petite histoire de la rue Boutin :

Au XVIII^e siècle et bien avant, tout étranger qui sort des limites de sa présence autorisée dans la médina ou dans la campagne, est vite repéré et soupçonné d'espionnage. Il risque de gros ennuis fera remarquer le géographe et voyageur britannique Dr Thomas Shaw dans son ouvrage sur la Régence d'Alger : "Il est toujours prudent pour le voyageur, qui parcourt ces contrées d'adopter le costume des habitants, ou celui des spahis ; car les Arabes sont très jaloux des étrangers, qu'ils prennent pour autant d'espions chargés de reconnaître leur pays, afin de faciliter une invasion ; il ne leur entre pas dans l'idée qu'un chrétien puisse se donner la peine de voyager purement pour le plaisir de s'instruire ou de satisfaire sa curiosité". La description de cette partie du littoral au temps de la Régence d'Alger entre Cherchell et Ténès par le Dr Shaw au début du 18^e siècle, confirme par ailleurs que des réfugiés andalous, s'y étaient établis. En cette année 1802, c'est le Dey Mustapha (1798-1805) qui gouverne la Régence d'Alger. Il est le 25^e à diriger le pays depuis l'arrivée des frères Barberousse, Arroudj (1515-1518) et ses deux frères Isaac, mort à Ténès, et Kheireddine (1518-1520) sous la bannière de la Sublime Porte.

La Régence d'Alger, fragilisée financièrement par la réduction des actes de piraterie en Méditerranée, est cependant en paix avec les principales puissances régionales, après des traités conclus séparément au XVIII^e siècle avec la Grande Bretagne, l'Espagne et la France. Alger a également signé un traité de paix avec les Hollandais (1726) et les Suédois (1728).

Mais, avec la France, des escarmouches sont toujours présentes durant le 1^{er} Empire, en raison surtout de cette irritante dette de Paris vis-à-vis de la Régence sur les achats de blé algérien, une crise financière avec l'affaire «Bacri -Busnach (1)», doublée d'une crise politique après que l'Empire Ottoman, qui voulait protéger l'Égypte des conquêtes coloniales françaises, ait déclaré la guerre à la France en 1798 et obligé la Régence, en dépit des traités de paix, à faire de même avec la République française.

La Sublime porte a envoyé à Alger des émissaires, dont un officier supérieur, un "Capidji-bachi", ce qu'elle ne fait que rarement, pour que la Régence déclare à son tour la guerre à la France.

Ce sera alors le début d'une longue crise politique et économique entre les deux états. Jusqu'à ce que la France, en 1830, n'ayant pas payé ses dettes pour les achats de blé algérien, exécute un vieux plan d'invasion du pays pour une fausse histoire de lèse-majesté qu'aurait provoqué un geste de nervosité, le prétexte du coup de l'éventail, du dey Hussein à l'encontre du consul de France, Pierre Deval.



L'espion de Napoléon.

L'INVASION D'ALGER DÉCIDENTÉE DÈS 1801

En réalité, le Premier Consul de France avait préparé minutieusement l'invasion de l'Algérie, juste après la campagne d'Égypte, en envoyant un espion, le colonel du génie Vincent-Yves Boutin à Alger en 1808. Cependant, le conflit entre la Régence d'Alger et la République ne s'arrête pas au contentieux de la dette contractée par la France pour l'achat de blé pour sa campagne d'Égypte, et que réclamait à cor et à cri le Dey Hussein, qui voulait récupérer son argent.

L'affaire se complique lorsque le Dey d'Alger, furieux de ne pas avoir été payé, décapite en 1811 David Bacri, consul de France à Alger, nommé en personne par Napoléon Bonaparte. Dès lors, les plans d'invasion de la Régence s'accroissent, le Premier consul de France confirme alors les intentions qu'il avait, dès 1801, après la campagne d'Égypte, d'envahir la "Barbarie" et conquérir l'Afrique du Nord.

Pour cet objectif capital, qui prenait en compte la domination de la Méditerranée, Napoléon Bonaparte décide d'envoyer un espion à Alger, le colonel du génie Vincent-Yves Boutin, un officier passé par plusieurs batailles en Europe et en Turquie. Accueilli par le consul de France à Alger Charles-François Dubois-Thainville, Boutin effectue jusqu'au 17 juillet, une périlleuse mission d'espionnage où il devra mettre en œuvre toutes ses qualités d'officier du génie.

Le jour, il déambulait entre Alger et la campagne, et jusque dans les environs de Sidi Fredj... En fait, il cherchait les points de débarquement, et les routes de ces points de débarquement de la mer à Alger. Mais, cela éveille les soupçons du Dey qui menace alors le consul, l'avertissant des allées et venues de Boutin dans des endroits loin de la ville.

Le soir venu, rentré dans sa chambre, l'espion français retrace et reconstitue les croquis qu'il avait en tête. L'excellent livre du Dr Thomas Shaw lui sert de référence géographique.

L'espion Boutin fixe le lieu de débarquement des troupes d'invasion françaises à Sidi Fredj du fait de la topographie des lieux et de la nature des fonds marins : pas plus de 90 cm de profondeur sur près d'un mille de la côte au large et sur un front de plusieurs centaines de mètres de large. Cela permet aux bateaux de guerre de débarquer chevaux et soldats, batteries de canons...

Ensuite, il trace la route la plus directe vers la citadelle algéroise, avant de repartir en France avec un précieux butin : les plans d'invasion de l'Algérie, sa mise à sac et son occupation. Ironie de l'Histoire, il embarque à bord du trois mats Le Requin. Après 52 jours à Alger. Mais, le 28 juillet 1808, le Requin est attaqué par une frégate Le Volage. Craignant d'être pris, Boutin jette tous ses papiers à la mer, et sera fait prisonnier à Malte.

UN POISON DANS LA MÉDITERRANÉE

Il parvient cependant à s'évader et, déguisé en matelot, à partir pour Constantinople sur un navire marchand. Sitôt rentré à Paris, l'espion de Bonaparte reconstitue de mémoire le dossier perdu et rédige un rapport qu'il remet au ministre de la défense le vice-amiral Denis Decrès le 18 novembre 1808. Selon François Charles-Roux : «C'est un document capital, qui constitue la première étude compétente des conditions d'une expédition militaire contre Alger, le premier exposé méthodique des données nécessaires à connaître pour l'entreprendre et avec lequel aucun mémoire antérieur, même utile, ne supporte la comparaison».

L'invasion d'Alger était dans les plans du Premier empire, et les causes en sont tout autant économiques que militaires et politiques. Cet objectif de conquête d'Alger, un poison dans la Méditerranée, était lié au travail de l'espion Boutin, qui, pour ne pas éveiller les soupçons, a été envoyé auprès du consul général de France, Charles-François Dubois-Thainville. Il réussit donc sa mission, et élabore, pour l'état-major français un plan de débarquement (Reconnaissance des forts et batteries d'Alger), qui servit, après trois années de blocus de la rade d'Alger par la marine française en 1827, à l'invasion de l'Algérie.

En fait, le colonel Boutin a confectionné son plan de débarquement d'Alger entre le 24 mai et le 16 juillet 1808. Ses relevés topographiques lui ont permis d'établir la plage de Sidi Fredj comme lieu de débarquement pour l'invasion de la Régence d'Alger, et a recommandé une force de débarquement comprise entre 35.000 et 40.000 hommes.

Deux années après avoir éventé les faiblesses militaires d'Alger, Boutin est envoyé en Égypte et en Syrie, dans les mêmes dispositions que celles qui l'avaient mené à Alger.

Au Caire, il rencontre une britannique et se lie d'amitié, si ce n'est plus, avec Lady Esther Stanhope. Le 22 juin 1815, Napoléon Bonaparte est déposé. Il quitte l'Empire, défait. Et, deux mois après, en août 1815, Boutin disparaît dans les montagnes de Syrie, au djebel Anseries au cours d'une expédition à l'issue de laquelle sa mission devait s'achever.

Son "amie" Lady Stanhope obtient alors du pacha d'Acre la conduite d'une expédition punitive au cours de laquelle le village voisin du crime avait été détruit par les flammes et ses habitants massacrés. Mais les circonstances exactes de la mort de Boutin restent inconnues, mais l'assassinat n'est guère douteux : son corps et celui de son domestique ont été retrouvés mutilés. Nul doute que son identité d'espion ayant été éventée à Damas. Il n'empêche, la fin du XVIII^e siècle sonne progressivement le déclin de la course en Méditerranée des corsaires Algérois.

La raison en est toute simple : les flottes d'Europe sont plus nombreuses en mer, avec des vaisseaux plus puissants et capables de riposter et de venir même attaquer Alger, d'une part. D'autre part, la fin de la Guerre de Trente Ans, ayant opposé catholiques et protestants (1618-1648) a donné lieu à des traités et des pactes entre puissances navales européennes, qui se concentrent alors sur les territoires d'outre-mer, dans les Caraïbes, le Pacifique, l'Océanie, l'Asie du sud-est, et l'Amérique du sud.

Un état de grâce dont ne profite pas la Régence, qui a déjà un traité de paix avec la France (1689), alors que les deys et les beys se livrent d'interminables guerres de leadership sur les exportations de blé et l'accaparement des richesses du pays.

(1) Affaire Bacri-Busnach : en 1797, deux négociants juifs algérois, Bacri et Busnach, vendent pour 14 millions de blé à la France, qui ne resteront jamais payés. En 1818, le dey Hussein, créancier de Bacri et Busnach, demande à Louis XVIII de payer les deux négociants Algérois. Et, en 1826, il écrit à Charles X pour se plaindre de la longueur du procès, mais n'obtient aucune réponse.

A la réception officielle de Baïram en 1827, le dey demande au Consul Français Deval, s'il a une lettre de Charles X. Rendu furieux par la réponse négative, le dey Hussein tapote alors l'épaule du diplomate Français avec son chasse-mouche. Ce sera alors la rupture des relations diplomatiques, ensuite le blocus d'Alger, et l'invasion de 1830.

CARAMBOLAGE À BLIDA

20 VÉHICULES IMPLIQUÉS ET 33 BLESSÉS

Un impressionnant carambolage survenu sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité de la pénétrente de Cheffa, dans la wilaya de Blida, a impliqué vingt véhicules et fait 33 blessés, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.



Nouveau carnage routier.

L'accident s'est produit aux premières lueurs de la journée, à 4h36, sur l'autoroute Est-Ouest, près de l'échangeur de Chiffa de la wilaya de Blida, en direction d'Oran. Il s'agit de vingt véhicules, dont douze voitures touristiques, sept camions et un bus de transport de voyageurs, qui se sont violemment heurtés. Les circonstances exactes de l'accident ne sont pas encore déterminées.

«La Protection civile, réagissant rapidement à la situation, a mobilisé d'importants moyens pour secourir les blessés et rétablir la circulation routière», a précisé la même source. «Les 33 personnes blessées dans le carambolage ont reçu les premiers soins sur place avant d'être transportées vers

l'hôpital Frantz-Fanon de Blida pour des examens et des traitements plus approfondis», est-il indiqué. Suite à cet accident, le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Blida, Nadjm Eddine Teyar, s'est rendu au CHU de Blida pour s'enquérir de la situation des blessés. Il a cependant donné «des instructions pour la prise en charge de ces derniers, en déployant tous les moyens médicaux nécessaires», a indiqué un communiqué de la wilaya de Blida.

Il est important de souligner que le bilan des accidents de la route en Algérie ces dernières 24 heures a été particulièrement lourd. Les services de la Protection civile ont enregistré un total de 211 accidents ayant entraîné 5 décès et 284 blessés. Face à cette situation préoccupante, les autorités de la Protection civile lancent un appel pressant aux conducteurs pour faire preuve de prudence, adopter une conduite responsable et respecter scrupuleusement le code de la route afin d'éviter de

tels incidents à l'avenir. De leur côté, les services compétents de la Sûreté nationale ont affirmé que «le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale appelle, à nouveau, les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17, mis à la disposition des citoyens 24 heures/24 pour tout signalement.

Meriem Djouder

VIOLENT INCENDIE À OUZELLAGUEN ET CHELLATA

D'énormes dégâts occasionnés à la flore

UN VIOLENT incendie a affecté hier et avant-hier plusieurs villages des communes d'Ouzellaguen et de Chellata, dans la wilaya de Béjaïa. «L'incendie a été maîtrisé à 4 h», selon le lieutenant Latifa Medjber, chargée à la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Le brasier a failli ravager le village d'Ighil-Oumssed, commune de Chellata, si ce n'était la rapide mobilisation des moyens aériens et moyens terrestres. Un avion bombardier d'eau de type Beriev B200 et d'autres appareils aériens sont entrés en action et ont pu, au bout de plusieurs heures et de nombreux allers et retours, arrêter la progression des flammes qui avançaient rapidement vers les habitations. Plusieurs unités de la Protection civile de la région et des renforts venus des wilayas de Laghouat, Bouira et Bordj Bou Arréridj ainsi que des agents des forêts et des riverains ont participé aux opérations

d'extinction du feu et ont réussi à éviter de justesse la catastrophe. L'incendie a frôlé plusieurs villages des communes d'Ouzellaguen et de Chellata, dont Tazrout, Helouane, Tizi Oumadhaghe, Didoune, Ibouzen, Alma, Tizi Maghaz et Ighil-Oumssed. Des dégâts matériels ont été occasionnés à la faune et à la flore. Des animaux domestiques ont péri, des ruches, des arbres fruitiers dont des oliviers, des figuiers, des vignes, entre autres, en plus d'importantes et denses surfaces végétales, ont été parcourus par les flammes. Trois maisons au moins ont été touchées à Ighil-Oumssed, commune de Chellata. Les habitants d'Ighil-Oumssed ont été évacués de leur village. Plusieurs personnes ayant fait des malaises ont été secourues. Les brasiers ont été attisés par les vents violents qui ont propagé les flammes et la fumée, laquelle a incommodé les habitants et les soldats du

feu. Quatre ambulances, un médecin et des éléments du Croissant-Rouge algérien ont été dépêchés dans la région pour secourir les personnes souffrant de malaises. Un centre médical a été installé, à cet effet, dans une salle de sport. L'incendie a été éteint à 9 h selon Chanoune El-Hachemi, responsable aux services des forêts.

Le même responsable a indiqué que «huit feux ont éclaté avant-hier à Toudja, Taourirt-Ighil, Tamridjt, Béjaïa, Akfadou, Ouzellaguen et ont tous été éteints». «Les services des forêts sont intervenus 177 fois depuis le début de la saison estivale. Les incendies ont touché 35 communes et détruit 16 400 ha de végétation». Il convient de noter qu'aucun bilan officiel n'a encore été communiqué pour le moment au sujet des dégâts matériels occasionnés par les incendies.

N. Bensalem

SUÈDE, LUXEMBOURG, MADAGASCAR ET TIMOR-LESTE

L'Algérie nomme de nouveaux ambassadeurs

LE GOUVERNEMENT suédois a donné son agrément à la nomination de Seddik Saoudi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du royaume de Suède, a indiqué, hier, un communiqué

du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Il est également indiqué que le gouvernement luxembourgeois a donné son agrément à la nomination de Mohamed El Amine Bencherif en qualité de l'Algérie auprès du Grand-duché de

Luxembourg avec résidence à Bruxelles. En outre, le gouvernement malgache a donné son agrément à la nomination de Filali Ghouni en qualité d'ambassadeur de la République algérienne auprès de la République de Madagascar, tandis que le gouvernement de Timor-

Leste a donné son agrément à la nomination de Nor-Eddine Benfreha en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de Timor-Leste avec résidence à Canberra.

S. B.

FEUX DE FORÊT

La situation sous contrôle

LES INCENDIES qui se sont déclenchés durant cette semaine, dans différentes wilayas du pays, notamment à El-Tarf, Béjaïa, Jijel, Guelma, Souk Ahras, Skikda, Annaba, Chlef, Médéa, Sétif et Tipasa, ont été maîtrisés dans leurs intégralités. Cependant, les pompiers restent sur le pied de guerre face à toute situation imprévisible.

Le bilan quotidien de la protection civile a fait état, hier, de l'extinction, durant ces 24 heures, de 46 incendies de couverts végétaux et de feux de forêts à travers onze wilayas. Les éléments de la Protection civile ont réussi à éteindre complètement les trois derniers incendies enregistrés au niveau de deux communes de la wilaya d'El Taref, et la commune de Ouzellaguen de Béjaïa. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé, à la fin du mois dernier, une campagne de prévention contre les feux de forêt, prévue tout l'été à travers l'ensemble des wilayas du pays. Cette initiative est sous la supervision des walis de la République, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels, organismes et établissements publics et acteurs de la société civile, indique un communiqué du ministère.

Des journées d'informations sont programmées sur les chaînes de télévision et de radio, notamment locales, animées par des cadres, des experts, des représentants de différents organismes et établissements publics et des acteurs de la société civile, afin de sensibiliser à l'importance de la préservation du patrimoine forestier contre les risques d'incendies, par l'adoption des bons gestes et le respect des règles de prévention au niveau de ces espaces en vue de préserver l'intégrité des personnes et des biens. Le capitaine Nassim Bernaoui, responsable de la communication à la Direction générale de la protection civile, a affirmé, la semaine dernière, à la presse, que les pompiers ont enregistré, entre le 1er juin et le 21 août, plus de 400 départs de feux dans différentes wilayas du pays. Les incendies les plus meurtriers ont été recensés dans 17 wilayas, le 25 juillet dernier, où pas moins de 140 incendies dévastateurs ont causé le décès de 34 personnes, dont 10 soldats de l'Armée nationale populaire (ANP), 320 personnes blessées et d'importants dégâts.

M. D.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TOURISME

Les inscriptions ouvertes

LE MINISTÈRE du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, hier, le lancement des inscriptions pour participer au concours d'admission à l'École nationale supérieure du tourisme.

Le ministère a révélé que le concours d'entrée est ouvert aux candidats ayant obtenu l'examen du baccalauréat 2023, aux bacheliers de 2022 qui ne se sont pas préalablement inscrits à l'université, ou à ceux qui ont obtenu un certificat étranger équivalent dans l'une des filières suivantes : gestion et économie, sciences expérimentales, mathématiques et filière sportive indiqué le ministère dans un communiqué. Il est précisé que la moyenne obtenue au bac pour accéder au concours est de 11,50/20 et plus. Les inscriptions qui se font via la plateforme numérique dédié à ce concours, se poursuivent jusqu'au 03 septembre minuit.

S. B.



OLEG NESTERENKO
Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen www.c-cie.eu
Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne,
Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

L'ABANDON DU TRAITE «START-II» : LA POURSUITE DU DECLIN DE L'EUROPE

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.



LE BOUCLIER ANTI-MISSILE AMÉRICAIN SUR LE SOL EUROPÉEN

Le temps propice pour Washington est arrivé : le déploiement supplémentaire de systèmes de défense antimissile (ABM) américains dans l'Union Européenne sous les auspices de l'OTAN est imminent.

La Maison Blanche est parfaitement consciente qu'avec, notamment, la mise en service des missiles stratégiques russes porteurs de charge nucléaire, basés sur des technologies révolutionnaires et sans égal qui ont vu le jour dans les dernières années - la neutralisation par les systèmes de défense existants d'une éventuelle frappe nucléaire du sol américain ou européen entreprise par la Russie s'avère être impossible, sans même la prise en compte de la composante sous-marine de l'adversaire.

Le déploiement supplémentaire du système américain de défense antimissile sera mis en œuvre non pas en tant qu'une protection effective contre la menace russe, ni en tant qu'un élément symbolique. L'objectif visé sera parfaitement pragmatique : outre sa composante de renseignement et la dotation de l'infrastructure par lanceurs universels capables de lancer des missiles à tête nucléaire, il consistera à l'augmentation du degré et la consolidation à long terme de la domination politico-militaire américaine sur le continent européen.

Cette initiative, contrairement à sa version précédente, n'aura plus besoin de requérir à des déclarations mensongères, comme auparavant, sur la soi-disant protection contre l'hypothétique menace nucléaire iranienne.

A noter que la probabilité de l'utilisation, à l'avenir, du territoire de l'Ukraine en tant qu'une composante de la défense anti-missile face à l'hypothétique menace nucléaire russe est mathématiquement proche de zéro absolu.

LA FLÛTE DE HAMELIN ET LES DISTORSIONS DE LA RÉALITÉ

Pour tous les experts qui n'ont pas perdu le sens de la réalité il est parfaitement évident que la Fédération de Russie n'a aucune attention, de son côté, ni par le passé, ni à présent, d'entrer en guerre contre les pays de l'Union européenne.

Ce n'est qu'en instaurant artificiellement dans l'imaginaire collectif par la classe dirigeante occidentale une association des valeurs ukrainiennes à celles des européennes et en introduisant l'idée totalement coupée de la réalité du destin commun des deux par les techniques de manipulation des masses, telles que le filtrage et la distorsion de la réalité via l'outil de médias mainstream, que les masses ont acquis la croyance dans le sérieux de la menace russe.

Les futures dépenses faramineuses de certains pays de l'Union Européenne, dont la France et l'Allemagne, dans le réarmement dit conventionnel seront un engagement financier sans aucun rapport réel avec l'hypothétique menace russe.

Du côté de la Russie, la force de dissuasion nucléaire est considérée, à juste titre, en tant qu'un élément suffisant pour assurer la mission qui est la sienne : dissuader les adversaires d'engager leurs armées dans une confrontation directe avec la Russie, ce qui, selon la doctrine militaire russe en vigueur, mènerait directement à des frappes nucléaires de représailles.

Les déclarations du contraire sont à l'opposé de la réalité économico-militaire et ne sont que de la démagogie adressée à des masses préformatées dans le cadre de la poursuite des objectifs politiques préétablis de ses auteurs, parfaitement conscients, en ce qui les concerne, de la futilité de leurs propos.

Les paroles de l'ancien directeur de la CIA, William Casey, prononcées en 1981 :

« Notre programme de désinformation aura atteint son but lorsque tout ce que le public américain croira sera faux » brillent aujourd'hui sur le vieux continent avec des couleurs ravivées.

L'ÉPOQUE DES TÉNÈBRES DANS LA DIPLOMATIE RUSSO-EUROPEENNE

Pour donner suite à l'anéantissement des relations bilatérales à l'initiative occidentale dans l'intégralité des domaines stratégiques, le nouvel *modus operandi* à long terme de la Fédération de Russie vis-à-vis de l'Union Européenne consistera dans l'absence totale de confiance vis-à-vis des engagements du signataire de l'ouest : plus aucun équilibre ne sera basé sur les signatures et ratifications des accords bilatéraux, mais sur la parité des forces armées. Les relations diplomatiques russo-européennes entrent dans l'époque des ténèbres.

La suspension de la participation de la Russie dans le traité Start II, dont le maintien ne peut exister dans le cadre du niveau actuel des relations entre les parties prenantes et les parties intéressées, est le second pas stratégique russe dans ce sens. Le premier pas a été la sortie de la Russie du Conseil de l'Europe. Contrairement à des déclarations purement mensongères, afin de sauver la face, c'est bien la Fédération de Russie qui a quitté l'organisation par sa décision souveraine et non pas été exclue, comme ceci est prétendu. Le 15 mars 2022, Marija Pejčinović Burić, la secrétaire générale du C.E. a reçu une lettre officielle dans ce sens, envoyé par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de Russie. À la suite de cette décision de Moscou, le lendemain, le 16 mars 2022, une réunion extraordinaire de l'organisation a été tenue au cours de laquelle il a été « décidé » l'exclusion la Russie du Conseil de l'Europe.

L'un des prochains pas politique de la Russie d'une importance majeure sera, très certainement, la suspension de sa participation au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), dont elle est co-fondatrice. La suspension aura lieu à la suite du comportement abusif et illicite des pays-membres du bloc occidental vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation, ce qui remet en cause la viabilité même de la plateforme de l'organisation servant au dialogue sécuritaire. Si la Russie entreprenne sa suspension - le sens même de l'existence de l'OSCE sera remis en cause, car, sans la participation russe les objectifs de la structure ne peuvent jamais être atteints.

LES FUNÉRAILLES DU START-II

La Russie a déclaré qu'elle ne quitte pas le traité, mais ne fait que suspendre sa participation. Néanmoins, étant donné que le présent accord qui est entré en vigueur en 2011 et a été prolongé pour 5 ans en février 2021 - arrive à son terme en février 2026 - il est fortement improbable qu'avant la date de son échéance les relations russo-américaines puissent se normaliser au point de relancer les contrôles réciproques des sites de défense stratégique.

Par ailleurs, vu que le document constitutif ne prévoit pas la possibilité de le suspendre, mais uniquement de le quitter, il est fort probable que, très prochainement, les USA vont le dénoncer et le quitter suivant la Russie.

De ce fait, le traité Start-II entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur les mesures visant à réduire et à limiter les armements stratégiques offensifs peut être considéré comme mort et enterré, au même titre que les relations diplomatiques russo-européennes et l'autonomie politico-militaires du vieux continent.

POUR AVOIR RENCONTRÉ UN MINISTRE SIONISTE

La ministre des affaires étrangères libyenne suspendue

Le gouvernement libyen a suspendu sa ministre des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush, après l'annonce le 27 août d'une rencontre passée avec son homologue israélien, qui a provoqué des manifestations à Tripoli et dans d'autres villes libyennes.

Libye : des routes bloquées à Tripoli en protestation à la rencontre de la ministre al-Mangoush. La ministre libyenne des affaires étrangères Najla al-Mangoush «est suspendue provisoirement» et soumise à une «enquête administrative» par une commission présidée par la ministre de la Justice, a annoncé le 27 août au soir le gouvernement d'Abdelhamid Dbeibah dans un communiqué. Quelques heures auparavant, le ministre israélien des Affaires étrangères Eli Cohen avait annoncé s'être entretenu à Rome la semaine passée avec son homologue libyenne lors d'une rencontre «inédite». «J'ai parlé avec la ministre des Affaires étrangères du grand potentiel que représentent les relations entre les deux pays», a déclaré M. Cohen, selon un communiqué de son bureau. «Ce qui s'est passé à Rome a été une rencontre fortuite et non officielle, au cours d'une rencontre avec son homologue italien (Antonio Tajani), qui n'a comporté aucune discussion, accord ni consultation », a réagi le ministère des Affaires étrangères libyen dans un communiqué. La ministre a rappelé «de manière claire et sans ambiguïté la position de la Libye à l'égard de la cause palestinienne», a ajouté le ministère en assurant que Mme Mangoush avait «refusé de s'entretenir avec une quelconque partie représentant l'entité israélienne» et était «restée catégoriquement ferme sur cette position». Le ministère libyen a en outre dénoncé une «exploitation par les médias hébraïques et internationaux» de cet «incident» qu'ils tentent de présenter comme «une réunion ou des pourparlers». La Libye, plongée dans le chaos depuis le renversement par les puissances occidentales de Mouammar Kadhafi en 2011, n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël. Après l'annonce israélienne de la rencontre, le Conseil présidentiel (CP) libyen, un organe doté de certains pouvoirs exécutifs, a réclamé «des éclaircissements» au gouvernement, selon la chaîne de télévision Libya al-Ahrar, citant une correspondance confirmée par la porte-parole du CP, Najwa Wheba. Pour le CP, «ceci ne reflète



La ministre libyenne des affaires étrangères, Najla al-Mangoush.

pas la politique étrangère de l'État libyen, ne représente pas les constantes nationales libyennes et est considéré comme une violation des lois libyennes qui criminalisent la normalisation avec l'entité sioniste». Le ministre israélien a dit avoir évoqué avec Mme Mangoush «l'importance de préserver l'héritage du judaïsme libyen à travers la réparation des synagogues et des cimetières juifs dans ce pays». Il s'agit d'une «première étape dans les relations entre Israël et la Libye», a même dit ce ministre estimant que «la taille et la place stratégique de la Libye offrent une opportunité immense pour l'État d'Israël». Cette rencontre s'est déroulée sous les auspices du ministre italien des Affaires étrangères Antonio Taja-

ni, selon le communiqué israélien. La majeure partie de la population juive libyenne a quitté ce pays pendant les vingt années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, principalement pour aller en Israël. Quelques centaines de juifs vivaient encore en Libye au moment du coup d'État en 1969 de Mouammar Kadhafi, qui les a ensuite expulsés, a fait confisquer leurs biens et détruit des synagogues.

VIVES PROTESTATIONS DANS LES RUES DE TRIPOLI

Benjamin Netanyahu a fait l'objet de critiques des pays arabes à la suite de la vague de violences en Cisjordanie occupée ainsi que face à la poursuite de la colonisation dans ce territoire. Des mouvements

de protestation spontanés ont éclaté le 27 août à Tripoli et dans plusieurs banlieues de la capitale en signe de refus d'une normalisation avec Israël, puis ils ont gagné d'autres villes où des jeunes ont coupé les routes, brûlé des pneus et brandi le drapeau palestinien. Le centre-ville de Tripoli a été paralysé par les manifestants dont un groupe s'est dirigé vers le ministère des Affaires étrangères pour réclamer la démission de Najla al-Mangoush, selon des vidéos postées sur les réseaux sociaux. Encouragés par les conducteurs des voitures passant à proximité, les manifestants ont tenté de forcer l'enceinte du ministère, brandissant des drapeaux palestiniens.

R. I.

ESPIONNAGE

Le FSB annonce l'arrestation d'un ancien employé de la diplomatie américaine

LES SERVICES de sécurité russes ont annoncé hier, l'arrestation d'un ancien employé du consulat général des États-Unis à Vladivostok. Celui-ci est accusé d'avoir transmis des informations sur le conflit en Ukraine. Ce 28 août, le service fédéral de sécurité russe (FSB) a annoncé avoir «mis fin aux activités illégales d'un informateur» de l'ambassade américaine à Moscou. L'individu en question, Robert Chonov, est accusé d'avoir collecté entre septembre 2022 et le moment de son arrestation des informations pour le compte des États-Unis sur «la conduite de l'opération militaire spéciale, les processus de mobilisation dans les régions de Russie», précise le communiqué du

FSB. Il aurait également collecté des informations sur «les éléments problématiques et l'évaluation de leur influence sur les protestations de la population en vue de l'élection présidentielle en Russie en 2024». Précisant qu'il avait été interpellé au mois de mars, l'agence de presse russe Ria Novosti a publié une vidéo du FSB dans laquelle Robert Chonov serait passé aux aveux. Dans celle-ci, l'accusé déclare que «le premier secrétaire de l'ambassade américaine, David Bernstein, m'a chargé de trouver des individus parmi les journalistes, hommes d'affaires et hommes politiques fidèles aux États-Unis, qu'ils pourraient utiliser pour collecter des informations». L'individu a été

inculpé au titre de l'article 275.1 du Code pénal russe, relatif à la «Coopération à titre confidentiel avec un État étranger». Celui-ci assimile la collecte, le stockage et la transmission à l'ennemie d'informations pouvant être utilisés contre l'armée russe, à de la haute trahison : un crime passible de réclusion. Washington fustige la législation russe anti-espionnage. Des accusations «totalement dénuées de fondement», avait condamné, mi-mai, le Département d'État américain dans un communiqué. «Le seul rôle de Monsieur Chonov au moment de son arrestation était de compiler des résumés médiatiques d'articles de presse provenant de sources médiatiques russes accessibles au

public», développait le document. Présenté comme un citoyen russe, ayant notamment «travaillé plus de 25 ans pour le consulat général des États-Unis à Vladivostok», la diplomatie américaine estime que son inculpation au titre de l'article 275.1 – durci par le Parlement russe à l'été 2022 – révélerait le «recours flagrant» de Moscou «à des lois de plus en plus répressives à l'encontre de ses propres citoyens». Les États-Unis avaient annoncé la fermeture de leurs consulats de Vladivostok et d'Ekaterinbourg en décembre 2020. Une décision qui faisait ainsi de l'ambassade américaine à Moscou leur seule représentation diplomatique en Russie.

R. I.

Réalisation d'un dispositif d'évacuation des eaux

UNE ENVELOPPE financière de plus de 30 millions de dinars, puisée du budget supplémentaire de la wilaya de Tébessa, a été allouée à la réalisation d'un dispositif hydraulique destiné à protéger la commune de Boulhaf-Dir des inondations, a indiqué, hier, la wilaya.

La même source a expliqué que l'ouvrage projeté, constitué de buses en béton pour l'évacuation des eaux de l'oued Bouakkaz, permettra, une fois mis en service, de protéger la commune de Boulhaf-Dir, son nouveau pôle urbain, et les villages environnants des inondations. Cette réalisation permettra également, a ajouté la même source, de protéger la route nationale n 16 qui constitue, près de Boulhaf-Dir, un « point noir » compte tenu des crues de l'Oued Bouakkaz, souvent violentes en cas d'averses orageuses.

Cet ouvrage dont les travaux de construction ont été lancés la semaine dernière sous la supervision de la direction de wilaya des travaux publics, sera livré au bout d'un délai contractuel de trois mois, a affirmé la même source.

L'unité de Tébessa de l'Office national de l'assainissement (ONA) poursuit, de son côté, la campagne lancée en avril dernier, dans cette région, portant sur le nettoyage des avaloirs d'eaux pluviales et les lits d'oueds de la wilaya en prévision de l'automne, saison propice, dans cette région, aux averses orageuses.

R.R

RENTREE SCOLAIRE À MASCARA

Réception prochaine de cinq nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation de la wilaya de Mascara sera doté de cinq nouveaux établissements pour la rentrée scolaire 2023-2024, ont indiqué, hier, des services de la wilaya.

Quatre groupements scolaires seront réalisés dans les communes de Mascara, Oggaz et Tighennif (deux groupements), et un lycée de 800 places pédagogiques sera réalisé dans la commune de Sedjrara, a indiqué la même source.

Les travaux de réalisation de ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD), de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du programme sectoriel, connaissent une cadence « avancée ». Les entreprises de réalisation se sont engagées à les livrer avant la prochaine rentrée scolaire, a souligné la même source.

Il est prévu également la réception, avant la rentrée scolaire prochaine d'autres structures réalisées principalement dans des écoles primaires, dont 10 cantines (offrant 200 repas par jour chacune) et 82 classes d'extension au niveau de 20 communes.

En outre, les travaux de réalisation de quatre classes d'extension au niveau du CEM M'hamed Mansouri dans la commune de Alaïmia ont été achevés et seront fin prêts pour la rentrée scolaire prochaine, selon les mêmes services.

R.R

BLIDA

Vers un renforcement du parc hôtelier

Dans le cadre de la promotion du parc hôtelier dans la wilaya de Blida, de nombreux projets touristiques sont en cours de réalisation à travers différentes communes de Blida et viendront, à leur mise en service, renforcer le parc hôtelier de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué avant-hier, la direction du tourisme et de l'artisanat.



Dans ce sens, Abdelouhab Memmou, directeur du tourisme, a fait savoir que « cinq projets hôteliers, sur un total de 22 projets validés par la commission ministérielle chargée de l'étude des projets, sont en cours de réalisation à travers la wilaya ce qui permettra de renforcer le parc hôtelier avec 1.000 lits supplémentaires ».

Il s'agit d'un complexe touristique en réalisation à Khezrouna, commune d'Ouled Yaich, de deux hôtels dans la ville de Blida, d'un hôtel à Beni Merad et d'un autre dans la région touristique de Chréa, a-t-il précisé en soulignant que le parc hôtelier de la wilaya est actuellement estimé à 1.000 lits. Le même responsable a souligné également le lancement « dans les prochains jours » d'un nouveau projet, récemment validé par

la commission concernée, portant sur la réalisation d'un hôtel cinq étoiles au chef-lieu de wilaya. « Inscrit dans le cadre d'une importante promotion immobilière, ce projet porte sur la réalisation de quatre tours résidentielles sur une assiette qui comprendra, également, des jardins suspendus, des stades, des aires de jeux et un grand centre commercial de nature à insuffler une forte dynamique au secteur touristique local », a précisé M. Memmou.

Le responsable a observé que, ces derniers temps, la wilaya fait l'objet d'un engouement important de la part d'investisseurs privés désireux de concrétiser leurs projets à Blida en raison de ses potentialités dans le domaine.

Il s'agit notamment de ses paysages naturels enchanteurs qui en font une destination

de choix pour les visiteurs de différentes wilayas, notamment la station climatique de Chréa, a souligné le même responsable. Il a néanmoins déploré le problème du déficit en foncier constituant une entrave pour les investisseurs, d'où la création de trois zones d'expansion touristique, à Chiffa, Hammam Melouane et Bouinane, en vertu du décret 221-22 daté du mois de juin 2022.

Par ailleurs, le directeur du tourisme a fait part, à ce titre, de la programmation d'une opération pour l'étude du plan d'aménagement touristique de ces zones, afin de déterminer les assiettes susceptibles d'accueillir divers projets d'investissement.

« Une fois achevé, ce plan constituera un réservoir pour le foncier touristique local, à l'avenir », a-t-il estimé. **R.R**

CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES À CONSTANTINE

Plus de 376.000 qx de céréales Collectés

PLUS DE 376.000 quintaux de céréales, toutes espèces confondues, ont été collectés dans la wilaya de Constantine, au titre de la campagne moissons-battages de la saison agricole en cours (2023/2024). Soulignant que cette opération a connu une baisse par rapport à l'année dernière. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). A ce propos, Mohamed Sekhane, sous-directeur technique au sein de la CCLS, a expliqué que cette quantité est constituée de près de 292.000 quintaux de blé dur, de 78.000 quintaux de blé tendre, de 5.000 quintaux d'orge et de 75 quintaux d'avoine. Il a affirmé que la production céréalière collectée dans la wilaya par la CCLS, a connu

une baisse, estimée à 60 % par rapport à la saison dernière marquée par la collecte de près de 1 million de quintaux et cela à cause du phénomène de la faible pluviométrie enregistrée entre les mois d'octobre et d'avril derniers où seuls 247 mm de pluviométrie ont été recensés. Plus de 90.900 hectares de terres agricoles ont été réservés cette année à la céréaliculture ayant permis la réalisation d'une récolte globale de plus de 400.000 quintaux de céréales à travers les 12 communes de la wilaya, ont rappelé les services de la CCLS. Au total, 15 points de collecte, d'une capacité globale de 1,8 million de quintaux ont été réservés pour le stockage des céréales. **R.R**

GUELMA

Lancement des nettoyages des oueds

DANS LE CADRE de la prévention des risques d'inondations dues aux intempéries périodiques notamment en automne, une campagne anticipative de nettoyage des oueds a été lancée, hier, à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Guelma.

Cette campagne tracée par les autorités locales constitue une action anticipative en prévision des éventuelles précipitations de pluies de l'automne, a précisé à la presse le secrétaire général de wilaya, Mostefa

Dahou, en marge du lancement du nettoyage des oueds Helia et Boumia dans la commune de Khezarra (15 km au Sud de Guelma).

Le même responsable a assuré que d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour permettre le curage des cours d'eau « dans les plus proches délais », précisant que dans la seule commune de Khezarra, plus de 30 camions et engins et des travailleurs des diverses administrations publiques ainsi que des

communes voisines ont été mobilisés à cet effet. Selon les données présentées à l'occasion, les travaux prévus dans le cadre de cette campagne de nettoyage portent sur l'enlèvement des vases et pierres des oueds et des lits de cours d'eau à travers les 34 communes de la wilaya ainsi que des travaux de correction torrentielle dans les localités ayant connu des inondations durant les précipitations de pluies des mois de mai et juin 2023.

R.R

SEMAINES DES ÉCHANGES CULTURELS INTER-WILAYAS

Blida et M'Sila se rendent à Bejaïa

Dans un effort continu visant à promouvoir les échanges culturels et artistiques, la wilaya de Bejaïa a accueilli cette semaine Blida et M'Sila, dans le cadre des semaines des échanges culturels inter-wilayas. Cette initiative vise à enrichir la scène culturelle nationale en célébrant les diversités culturelles et artistiques à travers le pays, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'hôte de cette semaine culturelle est le Centre culturel Malek Bouguermouh d'Amizour, qui a servi de cadre pour des expositions reflétant le riche patrimoine et les spécificités de chaque wilaya. Cette manifestation propose également, un espace dédié aux tenues traditionnelles, aux livres et aux arts plastiques.

La soirée d'ouverture a été marquée par une performance artistique fusionnant subtilement les sons du passé et du présent, mêlant la musique traditionnelle avec des éléments contemporains. Cette symbiose a été saluée pour sa contribution à la mise en valeur du riche patrimoine culturel local de la région.

La poésie n'a pas été en reste, des séances de lecture ont été présentées, devant le public. L'événement a réuni un groupe d'artistes issus des wilayas participantes, ainsi que des associations culturelles locales dynamiques, avec la participation d'un grand nombre de familles de Bejaïa. Cet événement offre au public l'occasion de plonger dans un univers varié, permettant ainsi de découvrir les trésors culturels et artistiques de ces deux wilayas invitées. Tout au long de cette période, le public bougiote aura l'opportunité de vivre des moments culturels et artistiques et de partage, découvrant ainsi la diversité du patrimoine culturel des deux wilayas invitées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la



politique du ministère de la Culture et des Arts, visant à consolider les liens culturels et artistiques entre les différentes wilayas du pays. Elle vise également à explorer la richesse du patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, et à renforcer les liens entre les artistes et les intellectuels de

diverses régions du pays. La manifestation a aussi, pour but de permettre au public algérien de découvrir les talents culturels et les nouvelles créations des différentes wilayas, ce qui accroît les opportunités d'échange et d'enrichissement culturel entre les différentes couleurs culturelles

dont regorge l'Algérie. Pour rappel, la wilaya de Bouira a reçu, la semaine dernière, les wilayas d'Alger et de Djelfa. L'événement a été l'occasion de commémorer la journée nationale du moudjahid, à travers diverses expositions autour du patrimoine des deux wilayas. **Meriem Djouder**

L'ÉTÉ EN MUSIQUE

«El Besta» ou l'authenticité du raï

LE JEUNE groupe «El Besta», nouveau phénomène très populaire de la chanson raï, a animé avant-hier soir à Alger, sa première grande scène dans la capitale devant un nombreux public de connaisseurs, venus à la rencontre de la passion.

Tenue au théâtre de verdure du Casif, cette soirée du 6e Festival international L'été en musique a drainé plusieurs centaines de fans de ce phénomène raï venu de Mostaganem, et qui explore une période charnière de l'évolution de cette musique.

Faisant leur entrée sur scène à une heure très tardive, Sofiane Merabet, Larej, Dadi et Abed n'ont eu aucun mal à embarquer leurs fans dans l'univers mélancolique de l'accordéon et du poème populaire poignant.

Avec sa voix puissante et étoffée, qui a fait vibrer le théâtre du Casif, Sofiane Merabet a déroulé son raï, qu'il porte en lui depuis son adolescence, et sa passion dans un show sobre, entraînant et authentique qui

prend sa source dans l'art de figures comme Ahmed Zergui et Boutaiba Esghir. «Houma tlata», «Halli el bab», «Liyah liyah», ou encore des textes plus rares comme «Ach bya ma yssir» ont très vite immergé la public dans cette aventure native des quais et des plages de Mostaganem pour ensuite rendre hommage à d'autres figures comme le regretté Hasni Chekroun ou El Mazouni.

Dans la simplicité, ce jeune groupe, dont la première scène remonte à un peu plus d'un an, a réussi à monter un spectacle musical complet, sur une scène professionnelle, en restituant l'ambiance originelle du raï populaire et sa représentation dans les quartiers populaires.

A l'origine de ce beau projet, qui connaît un franc succès, Sofiane, Larej, un accordéon rafistolé et le génie du cinéaste et manager Walid Cheikh qui a constitué ce groupe et l'a lancé sur les réseaux sociaux, avant de se consacrer à la scène et au par-



tage. Aujourd'hui classé sur la liste représentative du patrimoine de l'humanité par l'Unesco, le raï trouve en ce groupe un beau porte-voix qui raconte son histoire en musique. Plus tôt dans la soirée, le public a également apprécié le show de la brésilienne Simone Moreno, une boule d'énergie faite de musique latino et du fusions rock et pop.

Amine Dahane avait également proposé au public de découvrir quelques jeunes talents de la chanson avec un tour de chant dédié à la célébration de grandes œuvres marquantes de la musique algérienne.

Inauguré mardi, le 6e Festival international L'été en musique se poursuit jusqu'au 30 août au Théâtre de verdure du Casif avec encore au programme Takfarinas, Dendana ou encore Djam.

Le guitariste sénégalais Magou Samb, est aussi au programme de cette manifestation organisée par l'Office national de la culture et de l'information (Onci). **R. C.**

ELLE A ÉTÉ PRIMÉE À CANNES POUR SON FILM « BRODEUSES »

La réalisatrice Éléonore Faucher n'est plus

PRIMÉE à Cannes en 2004 pour son premier film Brodeuses, la réalisatrice et scénariste française Éléonore Faucher est décédée avant-hier, à l'âge de 50 ans, a annoncé la revue spécialisée Le Film Français.

La carrière d'Éléonore Faucher a été marquée par sa première réalisation, « Brodeuses », un film qui a instantanément captivé l'attention du public et de la critique. Sorti en 2004, ce long métrage a

remporté le cœur des spectateurs et lui a valu le prix prestigieux au Festival de Cannes.

Son talent ne s'est pas limité à cette distinction. En effet, Éléonore Faucher avait continué à faire preuve de sa créativité à travers divers projets cinématographiques. « Gamines » (2009), basé sur le roman autobiographique de Sylvie Testud, a été l'un de ses films qui a également reçu une attention louable. Toujours en quête de

nouveaux défis, elle avait également fait ses preuves dans le domaine de la télévision. Des réalisations telles que « Déferlantes » (2013) et « La Maladroite » (2019) ont solidifié sa réputation en tant que réalisatrice polyvalente capable d'explorer différents registres.

La carrière de la Française avait débuté lorsqu'elle devint assistante caméra sur certains films tels qu'« Abus de méfiance » (1997) de Pascal Légitimus, La Vie de

Jésus (1997) de Bruno Dumont et Kennedy et moi (1999) de Sam Karmann, indique la chaîne d'informations.

Éléonore Faucher s'est ensuite tournée vers sur le petit écran. Les Déferlantes (diffusé pour la première fois en 2013) avec Sylvie Testud, ou encore La Maladroite (2019), lui vaudra un grand succès. Elle va également créer, écrire et réaliser la mini-série de France 2 Et la montagne fleurira. **R. C.**

Disqualification de Sedjati, l'appel de la FAA rejeté

APRÈS la disqualification de l'athlète algérien, Djamel Sedjati, à l'issue de la finale du 800m des championnats du monde d'athlétisme, samedi soir à Budapest, pour avoir franchi la ligne de couloir pendant la course, le chef de la délégation algérienne, Bes-sou Laid, accompagné de l'entraîneur Benida Ammar et du manager du coureur, a fait appel de la décision, à deux reprises, auprès de la Fédération Internationale d'athlétisme (World Athletics) pour l'annulation de ladite décision. Selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), l'appel a été rejeté en expliquant que Sedjati a franchi le couloir à deux reprises, ce que le règlement n'autorise pas. «Le règlement peut tolérer un seul dépassement de la ligne de couloir, mais pas deux», a-t-on expliqué à la FAA ; ce qui confirme l'annulation du résultat de Djamel Sedjati, arrivé 6e, exclu finalement de la finale.

MC ORAN : KHEÏREDDINE MADOUÏ NOUVEL ENTRAÎNEUR

LE TECHNICIEN Kheïreddine Madouï a été désigné nouveau coach du MC Oran, a annoncé samedi la compagnie Hyproc, nouveau propriétaire de ce club de Ligue 1 de football. Dans un communiqué de presse, signé par son directeur général par intérim, Abdennacer Bahlouli, Hyproc a fait savoir que le nouvel entraîneur, qui a déjà eu un passage à la tête de la barre technique des «Hamraoua» lors de l'avant-dernier exercice, commencera dimanche sa mission, avant d'entrer le lendemain dans un stage bloqué. La même source a, en outre, informé du transfert officiel, en date du 24 août, de 90,30% du capital social de la société sportive par actions du MCO au profit d'Hyproc, «qui s'attelle actuellement à former un nouveau conseil d'administration» de la nouvelle SSPA du club phare de la capitale de l'Ouest. Le MCO devient le huitième club de la Ligue 1 à passer sous le giron d'une entreprise publique après le MC Alger, l'USM Alger, le CR Belouizdad, la JS Saoura, le CS Constantine et dernièrement la JS Kabylie et l'ES Sétif. Ce passage intervient suite au protocole d'accord signé par Hyproc avec le club sportif amateur du MCO qui avait hérité de la quasi-totalité des actions de la SSPA du même club après le désistement de leurs portefeuilles de la part des anciens actionnaires. Le coup d'envoi de la prochaine édition du championnat de Ligue 1 est prévu pour le 15 septembre prochain, rappelle-t-on.

JUDO (JO DE PARIS-2024)

Driss Messaoud, provisoirement qualifié

Le judoka algérien Driss Messaoud, finaliste malheureux au Grand Prix de Zagreb, s'est tout de même hissé à la 16e place du nouveau Ranking olympique, dévoilé lundi dernier, et se voit provisoirement qualifié aux Jeux de Paris-2024.

L'enfant d'El-Bahia avait réussi un parcours exceptionnel dans ce tournoi, remportant haut la main ses quatre premiers combats, respectivement contre le Letton Abulfazs Nasirovs, le Canadien Yanis Hachemi, le Turc Umalt Demirel et le Kosovar Akil Gjakova, avant de se faire surprendre en finale par l'Espagnol Jorge Garcia Cano. Néanmoins, malgré cette défaite, l'Algérie avait récolté 490 points, qui l'ont propulsé directement au 16e rang du nouveau classement olympique, ce qui le qualifie provisoirement aux olympiades parisiennes. Seulement, Driss Messaoud devra à tout prix se maintenir à ce classement, ou l'améliorer, notamment, en récoltant d'autres points lors des tournois internationaux à venir, au risque de voir sa qualification pour les JO sérieusement compromise. Ce qui est d'ailleurs le cas de sa compatriote Belkadi Amina (-63 kg), qui était provisoirement qualifiée au début du mois de juin dernier à la faveur de sa 29e place, avant de se retrouver hors de cette short-list, après une perte de cinq places au cours des deux derniers mois. En effet, la native de Tlemcen avait connu des éliminations précoces lors des derniers tournois internationaux auxquels elle a participé, notamment, le Grand Prix d'Autriche et les Mondiaux 2023 au Qatar. Une situation qui lui a fait perdre un



Le judoka algérien Driss Messaoud.

nombre considérable de points et cela a fini par se répercuter négativement sur son classement olympique. Quoique rien n'est définitivement perdu pour Belkadi, qui peut encore se relancer dans une qualification aux JO de Paris, car elle est actuellement 34e mondiale dans sa catégorie de poids, avec un

total de 738 points. Mais pour y arriver, elle doit se ressaisir et récolter des points lors des prochaines échéances internationales. Une situation qui, si elle venait vraiment à se confirmer, permettrait à l'Algérie d'engager deux représentants aux prochaines olympiades d'été.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE 2023 :

Afak Relizane 4 Wadi Degla 1



LE CLUB algérien, Afak Relizane s'est imposé devant son homologue égyptien de Wadi Degla sur le score de (4-1), mi-temps (2-0), en match comptant pour le tournoi qualificatif à la Ligue des champions d'Afrique de football féminine, disputé dimanche au stade

d'Alexandrie (Egypte). Les quatre buts d'Afak Relizane ont été inscrits par Naima Bouhani (7e, 23e, 55e et 90e+6), alors que l'unique réalisation de Wadi Degla a été l'oeuvre de Manar (73e). Lors de la 3e journée prévue mercredi 30 août, les championnes

d'Algérie en titre seront opposées aux Tunisiennes l'AS Féminine de Sousse. Il s'agit de la troisième fois consécutive que le club de l'Afak Relizane participe à ce tournoi qualificatif pour la phase finale après avoir échoué lors de ses deux dernières participations. Cette phase éliminatoire se jouera sous la forme d'un mini-championnat de trois journées les 24, 27 et 30 août 2023 au stade international d'Alexandrie, avec deux matches chaque journée. Le premier du tournoi se qualifie pour la phase finale de la Ligue des champions, prévue en Côte d'Ivoire du 5 au 19 novembre 2023. Outre les clubs de la Zone 1, 33 autres clubs prennent part aux qualifications de la troisième édition de la Ligue des Champions Féminine de la CAF dont la phase finale aura lieu en Côte d'Ivoire du 5 au 19 novembre prochain. Les 37 équipes ont répondu favorablement aux exigences du système de la Plateforme de Licences des Clubs de la CAF (CLOP).

CYCLISME/TOUR DE YIGIDO (2E ÉTAPE)

L'Algérien Azzedine Lagab en 4e position

LE CYCLISTE algérien Azzedine Lagab est entré en quatrième position lors de la deuxième étape du Tour de Yigido (Turquie), disputée samedi sur une distance de 146,2 kilomètres. La course a été remportée par l'Ouzbek Miradjan Khalmuratov en 3h43 :52, devant le Néerlandais Jeroen Meijers (2e/+32") et le Turc Ahmet Orken (3e/+34"). Lagab a pris la 4e place avec 49 secondes de retard par rapport au vainqueur, au moment où son compatriote Hamza Yacine est entrée en 12e position, avec +01 :06" de retard. Les autres internationaux algériens engagés dans cette course ont occupé des classements situés plus bas dans la hiérarchie, à commencer par Abdallah Ben Youcef (14e), Mohamed Abderahmane Kessir (16e), Oussama Chebloufi (19e), Mohamed Nadjib Assel (29e), Ryad Gouri (30e), et Abderraouf Bengayou (35e). La sélection algérienne (seniors/messieurs) de

cyclisme sur route se trouve depuis la mi-août courant en Turquie, pour un stage précompétitif en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Championnats d'Afrique et les Championnats arabes. Les coéquipiers de Hamza Yacine prendront part à plusieurs courses entre le 19 août et 10 septembre, sous la direction de l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, qui sera assisté dans sa tâche par le mécanicien Youcef Djerrah et le soigneur Abdrrahim Ammari. Les Algériens ont déjà disputé Le Grand Prix Kaiseri, le 19 août courant, et viennent de s'engager dans le Tour de Yigido, prévu en trois étapes, entre le 25 et le 27 août. Après quatre jours de repos actif, les coéquipiers de Hamza Yacine s'engageront dans le Tour de Mersin, du 31 août au 3 septembre, avant de conclure avec le Tour de Van, du 7 au 10 septembre.

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE DE LA FAF

Medouar- Ighil – Sadi : Le match est lancé !

La liste des candidats à la présidence de la Fédération algérienne de football est dévoilée. En course pour remplacer Djahid Zefizef à son poste de président de la FAF dès le 21 septembre, seulement trois candidats dont Meziane Ighil, Medouar et Sadi.

Par Rabah Azizi.

L'un des premiers arrivés pour soumettre officiellement sa candidature n'était autre que Meziane Ighil, qui est largement pressenti comme le favori pour le siège tant prisé de Dely Brahimi et ce, bien avant le report de la date limite de dépôt des candidatures, grâce au soutien favorable de pas moins de 18 personnalités influentes. Surtout que ce dernier se voit gratifié du soutien de poids de l'Amicale des anciens joueurs internationaux, sous la présidence éminente d'Ali Fergani, et pourrait, également, être le seul et unique à être éligible si la condition de présenter un diplôme d'études universitaires devait être appliquée, aux dépens des autres candidats. Le deuxième candidat, Abdelkrim Medouar, qui a commencé son parcours en tant que président de l'ASO Chlef, où il a contribué à la gestion et au développement du club avant que son expertise et sa réputation ne l'amènent à un rôle plus important sur la scène footballistique algérienne. Lorsque l'ex-président de la FAF, Kheireddine Zetchi avait pris la décision de remplacer le défunt Mahfoud Kerbadj à la tête de la Ligue de Football Professionnel, Medouar a été élu pour lui succéder. Sous sa direction, la LFP a connu des changements significatifs mais l'ancien député n'entretient pas, ce qu'il vient de démentir catégoriquement, que de bonnes relations avec les instances de la FAF et les membres de l'AG, notamment avec certains présidents de clubs qui réclameront sa



Siège de la Fédération algérienne de football.

tête à plusieurs reprises lors de son dernier mandat ... L'autre candidat, Walid Sadi, a joué un rôle essentiel en tant que manager général de la sélection nationale sous l'administration de Mohamed Raouraoua à la FAF. Il était, à ce titre, considéré comme l'homme de confiance de l'ancien président, servant d'inspiration en plus d'exercer une influence significative. Ce qui pourrait potentiellement laisser une empreinte indélébile sur la philosophie et la stratégie que Sadi choisirait d'adopter

pendant la course aux élections mais également pendant son éventuel mandat. Pour rappel, il convient de noter que le nom du nouveau dirigeant de la FAF, poste vacant depuis la démission de Djahid Zefizef le 16 juillet dernier, ne sera connu que le 21 septembre prochain lors de l'AG Elective. En attendant bien sûr la publication de la liste définitive après le verdict de la Commission de recours, le lundi prochain, 4 septembre. Le match est lancé !

R.A

ABDELKADER AMRANI, ENTRAÎNEUR DE L'ES SÉTIF :

«Une bonne préparation, la clef d'une bonne saison»

L'ENTRAÎNEUR de l'ES Sétif, Abdelkader Amrani, a déclaré, samedi à Aïn Draham (Tunisie), que son équipe « est consciente de l'importance de cette phase préparatoire afin de réaliser une bonne entame de la nouvelle saison », dont le coup d'envoi sera donné le 15 septembre. « Il s'agit d'une période très difficile et nous sommes conscients que l'entame de la nouvelle saison d'une bonne manière passera impérativement par une bonne préparation. Nous avons établi un programme chargé et les joueurs se sont adaptés et fournissent beaucoup d'efforts depuis le début du premier stage. Je dois les féliciter pour leur patience », a déclaré Amrani, dans une vidéo postée sur la page «facebook» du club.

En stage en Tunisie depuis le 22 août, Amrani ambitionne de bâtir une équipe compétitive, au vu du remue-ménage effectué au sein de l'effectif du pensionnaire de la Ligue 1-Mobilis de football. «C'est une phase préparatoire très importante qui demande beaucoup d'efforts aux niveaux physique et mental. Je remercie les personnes qui veillent au bon déroulement de cette période très importante en vue de la nouvelle saison », a affirmé Amrani. Le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2023 avec l'ASO Chlef a insisté sur l'importance de travailler dans une ambiance où règnent la discipline et la détermination, tout en estimant que la volonté des joueurs sera la clé de la réussite. Afin de bien préparer la nouvelle saison, le staff technique a programmé une série de matchs amicaux



contre respectivement le RC Kouba (Ligue 2), hier, l'Olympique Akbou (Ligue 2), le 30 août, et l'AS Ariana (Division 2 tunisienne), le 2 septembre, en attendant la confirmation d'un quatrième adversaire, dont la rencontre est prévue le 5 septembre. Interrogé sur le nouveau calendrier du Championnat de Ligue 1-Mobilis, Amrani a estimé que « toutes les équipes souhaitent aborder la saison d'une belle manière. Il n'y a pas de grandes ou petites équipes ». Parmi les 28 joueurs ayant

fait le déplacement en Tunisie, 16 nouvelles recrues, 8 de l'effectif de la saison dernière et 4 promus de l'équipe U21. Pour rappel, les Aigles Noirs, désormais dans le giron du groupe Sonelgaz, avaient effectué un premier stage à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (ESHRA), à Alger. Pour le compte de la journée inaugurale du Championnat national, dont le coup d'envoi est prévu les 15 et 16 septembre, l'ESS jouera en déplacement contre USM Khenchela.

FUTSAL (CAN-2023) : L'EN entame un stage à Alger

LA SÉLECTION nationale de Futsal a entamé, samedi, un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, prévus en février 2024 au Mozambique, a annoncé, hier dans un communiqué, la Fédération algérienne de football (FAF). Le sélectionneur national Nordine Benamrouche a convoqué 20 joueurs locaux à ce stage de préparation, prévu du 26 au 31 août à Alger. Il s'agit de Zohyr Benadel (Paradou AC), Nassim Aïssani (CF El-Kseur), Abdelrahmane Chaffa (RED Oran), Oussama Hebili (RC Ouled Rahmoune), Mohamed Achat (RED Oran), Abdelhak Djabrani (CF Bordj Bou-Arréridj), Riadh Touati (IMH Sabah Oran), Djamel Benbacha (FS Médéa), Mohamed Amine Bramki (Paradou AC), Belkacem Bouameur (Auzium), Abdelkrim Babouri (Paradou AC), Brahim Saâdoun (Futsal Skikda), Massinissa Ouaret (CF El-Kseur), Farès Moumeni (MC Béjaïa), Hocine Makhoulf (MC Béjaïa), Oussama Zaoui (AT M'sila), Abdennour Hallali (Wifak Rouisset), Yasser Laïb (RC Ouled Rahmoune), Abdelwahab Houache (Chabab Sahara Ghardaïa), et Oussama Allou (Africain Futsal Bordj Bou-Arréridj). D'autres stages sont prévus durant la saison 2023-2024 afin de permettre aux Verts de tenter de décrocher une qualification à la CAN-2024. Pour rappel, les protégés de Benrahmoune ont atteint, pour la première fois, le dernier carré de la précédente édition de la Coupe arabe des nations, qui s'était déroulée en juin dernier en Arabie saoudite.

E.N : RENCONTRE BELMADI- MÉDIAS LE 3 SEPTEMBRE PROCHAIN

RENTRÉE des classes pour les Verts dès la prochaine trêve internationale marquée, comme on le sait, par le match Algérie- Tanzanie (07 septembre) comptant pour la dernière journée des qualifications pour la CAN 2023 (reportée à 2024), avant de s'envoler pour Dakar (Sénégal) où les attendent, le 12 du même mois, les « Lions de La Teranga », champions d'Afrique en titre pour un match de prestige qui enflamme déjà le continent, les deux teams devant nous offrir un super show où il s'agira de régler, au-delà du caractère amical de l'affiche, une question de suprématie africaine. Le coach national, Djamel Belmadi, donnera à l'occasion rendez-vous (dimanche 3 septembre nous annonce-t-on), à la presse nationale. Une sortie médiatique traditionnelle devant précéder l'entrée en stage (lundi 04) de Mahrez et ses camarades et où il s'agira également de débattre des questions de l'heure, notamment celles relatives à l'actualité de l'E.N. Une occasion aussi d'expliquer ses choix des joueurs devant prendre part à ces deux confrontations et d'autres sujets encore comme (c'est inévitable), la question des binationaux, voire les élections de la FAF prévues le 21 septembre prochain.

A.Azouaou



Microsoft parie sur la commercialisation de la fusion nucléaire d'ici 5 ans !

L'entreprise Helion Energy prévoit de commencer la production commerciale d'électricité grâce à la fusion nucléaire d'ici cinq ans. La firme est tellement confiante qu'elle vient de conclure un accord avec Microsoft, qui lui achètera de l'électricité à partir de 2028.

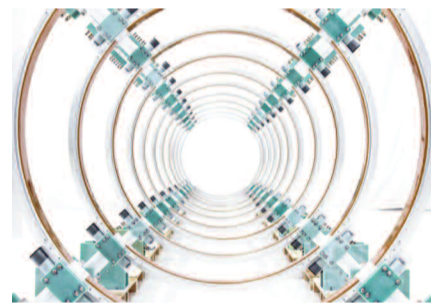
La fusion nucléaire est le Graal de la production d'électricité propre et écologique. Cette technologie ne produit aucun déchet radioactif, à l'inverse de la fission nucléaire. De nom-

breux chercheurs planchent dessus pour en faire une réalité, y compris des entreprises privées. Microsoft vient d'annoncer avoir conclu un accord avec la firme Helion Energy pour lui acheter de l'électricité... en 2028.

Il s'agit très certainement du premier accord du genre au monde, alors que la fusion nucléaire est encore loin du stade commercial. Néanmoins, cette annonce montre à quel point Helion Energy est confiant dans sa capacité à démarrer son premier réacteur en seulement cinq ans.

Un réacteur d'un gigawatt ?

L'accord prévoit que Microsoft achètera 50 mégawatts d'électricité générés par fusion nucléaire à partir de 2028,



avec une période de montée en puissance d'un an le temps que le réacteur soit pleinement opérationnel, et des pénalités si Helion Energy ne parvient pas à produire de l'électricité. Toutefois, la firme voit bien plus grand et vise le gigawatt, soit 20 fois la puissance

promise à Microsoft.

Pour financer ses recherches sur la fusion nucléaire, Helion Energy a réussi à lever plus de 570 millions de dollars de fonds privés. L'un des principaux investisseurs est Sam Altman, l'un des cofondateurs d'OpenAI, connu pour ChatGPT. En 2021, l'homme avait révélé avoir investi à hauteur de 375 millions de dollars. Avant de commencer la production commerciale, Helion Energy compte mettre en ligne dès l'année prochaine son réacteur de septième génération Polaris, qui utilise des champs magnétiques pulsés et l'hélium-3 comme carburant, plutôt que le tritium qui est privilégié par la concurrence.

La plus petite LED du monde peut transformer un smartphone en microscope

Des chercheurs à Singapour ont créé la plus petite LED au monde. Intégrée dans une puce CMOS, elle constitue le cœur d'un microscope holographique, et permettrait même de transformer la caméra d'un smartphone en microscope.

Des chercheurs de l'alliance Singapour-MIT pour la recherche et la technologie (Smart) ont créé la diode électroluminescente (LED) à base de silicium la plus petite au monde.

Dans un article publié dans la revue Nature Communications, ils détaillent leur LED dont la zone d'émission est moins de 0,14 micromètre, soit un diamètre d'environ 400 nanomètres.

Malgré sa petite taille, cette LED est capable d'atteindre 50 mW/cm², soit comparable à des diodes bien plus grandes.

La lumière émise a une longueur d'onde autour de 1100 nanomètres, se

situant donc dans l'infrarouge. Grâce à sa petite taille, les chercheurs ont pu intégrer cette LED dans une puce CMOS, à côté d'autres composants électroniques et photoniques.

Un microscope à bas coût

Les chercheurs ont ensuite utilisé cette puce CMOS pour créer un microscope holographique, une alternative économique et beaucoup plus compacte par rapport à un microscope traditionnel, sans système de lentille coûteux. L'échantillon est illuminé grâce à la LED, puis le capteur CMOS enregistre le signal d'interférence, autrement dit la combinaison de la lumière émise par la LED, et celle diffractée par l'objet.

Les données doivent ensuite être traitées par ordinateur pour créer l'image finale. Pour ce faire, les chercheurs ont créé un réseau neuronal profond capable de reconstruire les images d'un microscope holographique sans être



entraîné, qu'ils ont détaillé dans un article publié dans la revue Optica. Leur microscope a ainsi atteint une résolution de l'ordre de 20 micromètres. Selon les chercheurs, la longueur d'onde se situe dans la fenêtre d'absorption minimale des tissus biolo-

giques, ce qui ouvre la voie à d'autres usages comme la bio-imagerie et la biodétection.

De plus, cette technologie permettrait de transformer la caméra d'un smartphone en microscope simplement en changeant le capteur CMOS.

Parallels Desktop fait peau neuve et prend désormais en charge macOS Sonoma et Touch ID



La dernière version de Parallels est enfin disponible. Et figurez-vous qu'il y a pas mal de nouveautés au programme.

L'application profite de cette nouvelle version pour repenser son interface utilisateur et propose une fonctionnalité attendue depuis longtemps.

Parallels 19 : quoi de neuf au programme ?

Si vous ne connaissez pas l'utilité de Parallels Desktop, sachez que l'application permet aux possesseurs d'ordina-

teurs Apple d'exécuter Windows (ou un autre OS) directement sur leur Mac par le biais de la virtualisation. Comme chaque année, et en vue de l'arrivée de macOS Sonoma, l'application vient de se mettre à jour. Celle-ci promet une comptabilité avec la prochaine version du système d'exploitation d'Apple, prévue pour l'automne prochain. Mais comme vous vous en doutez, ce n'est pas la seule bonne nouvelle que nous avons à partager avec vous aujourd'hui.

Eh oui, en plus de la compatibilité avec macOS Sonoma, Parallels Desktop 19 introduit la prise en charge de Touch

ID (qui va d'ailleurs désertir les futurs iPhone). Cela vous facilitera très certainement la vie au quotidien lorsque vous souhaiterez vous connecter à votre Mac et à vos différentes applications. Bien que vous n'aurez plus à inscrire manuellement vos mots de passe, ces derniers seront tout de même stockés dans le trousseau. Cette nouvelle version de Parallels propose également une refonte de son application et tout un tas d'autres nouveautés pensées pour améliorer l'expérience utilisateur.

Parallels Desktop

Le téléchargement direct de Windows 11 sans quitter l'application
Compatibilité native avec Apple Silicon
Configuration simplifiée de la machine virtuelle Parallels Desktop est le meilleur, et le seul pour l'instant, choix sérieux parmi les solutions de virtualisation. Tout est fluide et stable, à tel point que le mode Coherence nous fait oublier qu'on utilise deux systèmes d'exploitation différents. Sa facilité d'utilisation en fait une solution à mettre entre les mains de tous, qu'il s'agisse d'un novice souhaitant faire du jeu sur son Mac ou d'un professionnel avec des besoins logiciel spécifiques.

Qualcomm lance trois puces Snapdragon consacrées au jeu vidéo mobile

LES CONSOLES portables et le monde du jeu vidéo mobile sont plus que jamais au cœur des stratégies des poids lourds du secteur.

La sortie des Snapdragon 8 Gen X n'a pas forcément été de tout repos pour Qualcomm, qui cherche toutefois à reprendre la main. Le 8 Gen 2 est ainsi revenu sur les problèmes de chauffe du Gen 1 et, peut-être trop cher pour son propre bien, le Gen 3 est un monstre de puissance.

Pas un, mais trois Snapdragon « gaming »

Qualcomm ne compte cependant pas limiter ses Snapdragon à ce trio, et elle a profité de la Gamescom 2023 de Cologne pour annoncer des SoC inédits, les Snapdragon G Series. Dans un premier temps, cette « série » se contentera de trois modèles, les G1, G2 et G3, pour se faire une place au soleil du jeu vidéo mobile. Qualcomm précise que les trois puces vont de pair



avec la plateforme Snapdragon G3x Gen 2, prévue pour « répondre à la diversité croissante du contenu, des capacités et des coûts de jeu afin de permettre une gamme plus large d'appareils de jeu portables et de facteurs de forme ».

Au-delà du seul discours marketing, Qualcomm a déjà avancé quelques noms de partenaires pour l'intégration de ses SoC gaming. Il a ainsi été ques-

tion d'AYANEO, qui a confirmé travailler sur la console Pocket S, mais aussi d'Huaqin, d'Inventec et de Thundercomm.

Plusieurs partenaires annoncés

En entrant un peu plus dans les détails, Qualcomm a cherché à distinguer les trois SoC avec un Snapdragon G1 conçu pour ne pas avoir besoin de solution de refroidissement et, donc,

davantage pensé pour le jeu en streaming local ou sur le cloud. Il est ainsi question d'associer un CPU Kryo (8 cœurs) signé Qualcomm à un GPU Adreno A11, toujours de Qualcomm.

Le Snapdragon G2 est logiquement plus puissant, et Qualcomm insiste sur la présence d'un GPU Adreno A21 à côté d'un CPU identique à ce que nous évoquions dans le paragraphe précédent.

Qualcomm met aussi en avant la connectivité d'une puce pensée pour la 5G et le WiFi 6/6E, notamment grâce à un composant Snapdragon X62 5G Modem-RF System.

Enfin, le Snapdragon G3 est le fer de lance de la nouvelle gamme. Là encore, c'est surtout la partie GPU qui progresse avec le même CPU Kryo 8 cœurs, épaulé maintenant par un Adreno A32. Qualcomm avance des performances CPU supérieures de 30 % par rapport à la génération précédente (un Snapdragon G3x Gen 1) et de 100 % pour ce qui est de la partie graphique.

Nous avons déjà quelques informations sur le premier périphérique à exploiter la nouvelle gamme, la Pocket S d'AYANEO.

Pablo Escobar a proposé de payer la totalité de la dette nationale colombienne pour éviter l'extradition vers les États-Unis !



IL Y A PRESQUE 30 ANS, Medellín, la deuxième plus grande ville de Colombie, était ravagée par la violence, les attentats par les voitures piégées et les fusillades régulières. Tout cela à cause d'un seul homme, le baron de la drogue le plus célèbre et le plus meurtrier de l'histoire, Pablo Escobar. En 1991, Medellín fait face à 6 349 meurtres, tous dirigés par le cartel d'Escobar. Pablo Escobar exploitait une flotte d'avions amenant de la cocaïne d'Amérique du Sud aux États-Unis, révolutionnant ainsi le commerce mondial de la drogue. L'homme était si influent qu'il a occupé un siège au Congrès. Et, lors du conflit avec les USA, il a proposé de payer la dette colombienne, qui s'élevait à plus de 20 milliards de dollars pour éviter l'extradition vers les États-Unis.

Savez-vous aussi que Pablo Escobar a brûlé 2 millions de dollars pour réchauffer sa fille et que le cartel de cet homme dépensait 2500 dollars par mois pour acheter des bandes de caoutchouc afin d'envelopper leur argent !

Un trader a fait perdre 85 millions d'euros à sa société en vendant 610 000 actions à 6 yens au lieu de vendre 6 actions à 610 000 yens !

UN TRADER BASÉ À TOKYO, au Japon, a coûté à ses employeurs de UBS Warburg environ 85 millions d'euros en 2001, après avoir déposé une commande incorrecte et vendu 610 000 actions à six yens plutôt qu'à six actions à 610 000 yens comme il l'avait prévu.

LE SAVIEZ-VOUS

| Indépendant



Grâce à un dysfonctionnement technique provenant de la Bank of Ireland, plusieurs Irlandais ont pu retirer jusqu'à 1.000 euros de leur compte bancaire sans forcément les avoir.

Irlande : un bug leur permet de retirer 1.000 euros... même s'ils ne les ont pas

Un dysfonctionnement technique sur les distributeurs de la banque irlandaise, Bank of Ireland, a permis à des clients n'ayant pas forcément d'argent sur leurs comptes d'accéder tout de même à des fonds. Selon le journal britannique The Sun, la panne aurait permis à des personnes disposant d'un solde bancaire minimal, de retirer jusqu'à 1.000 euros. Paniqués ou ravis de la situation, de nombreux clients se sont mis à faire la queue partout dans le pays pour espérer récupérer le plus de liquide possible. Les forces de l'ordre ont été mobilisées pour disperser les

longues files d'attente et fermer au plus vite les distributeurs automatiques concernés.

Face à l'euphorie de certains de leur client, la Bank of Ireland a souhaité les prévenir des risques auxquels ils s'exposaient :

"Nous souhaitons rappeler à nos clients que s'ils transfèrent ou retirent des fonds, y compris au-delà des limites, cet argent sera débité de leur compte".

"Nous sommes conscients que les clients peuvent ne pas être en mesure de vérifier le solde de leur compte, mais ils ne doivent pas effectuer de retraits/transferts sinon, ils risquent d'être à découvert", ont-ils expliqué

au média The Irish Sun. Depuis, la banque irlandaise a confirmé que la situation était désormais revenue à la normale.

L'espoir de retirer de l'argent gratuitement aura été de courte durée. Tous les prélèvements et les retraits effectués pendant le bug seront bien pris en compte et mis à jour dans la journée de ce mercredi 16 août.

Cela pourra laisser certains comptes à découvert. Pour ceux ayant des difficultés financières, la banque irlandaise conseille de contacter leurs services.

La banque centrale irlandaise a déjà infligé des amendes à Bank of Ireland

Selon l'AFP, Brendan Burgess, fondateur du site AskAboutMoney.com, a dit à la chaîne de télévision RTE que la banque a besoin d'améliorer son système informatique "pataud".

Il a toutefois estimé que "si vous savez que vous n'avez pas d'argent mais vous prenez 1.000 euros sur un compte en banque (...) c'est de la fraude. Et ça, n'est pas un problème qui a à voir avec les systèmes de la Bank of Ireland".

La banque centrale irlandaise a déjà infligé des amendes à Bank of Ireland pour des failles dans ses systèmes informatiques, et a dit surveiller les implications de cet incident.

En Corée du Sud, un robot a été chef d'orchestre pendant un concert

Aucun couac, une musique tout à fait entraînante et pourtant, l'orchestre national sud-coréen a été dirigé pour un concert la semaine dernière par un chef d'orchestre non-humain : un robot.

LE 30 JUIN DERNIER, l'orchestre national sud-coréen a été dirigé pour un concert par un robot. Une première en Corée du Sud. Le robot blanc, composé d'un torse d'apparence humaine fixé à une sorte de socle, a eu du succès. Le concert s'est joué à guichets fermés.

À Séoul, 950 personnes se sont en effet rendues à ce concert pour observer les performances de Ever 6, du nom du chef d'orchestre robot.

L'Institut de la technologie industrielle de Corée a créé ce robot pour qu'il agisse exactement comme un chef d'orchestre, avec les mêmes gestes et bien sûr, le fameux bâton.

Si le public était enthousiaste, la performance est à nuancer. Au moindre couac, on ne sait pas comment le robot aurait réagi si un des soixante musiciens avait fait une erreur. Impossible évidemment d'improviser, cela reste une machine. D'ailleurs le robot a été accompagné par un vrai chef d'orchestre pendant une partie du concert.

Ce n'est pas une première mondiale. On peut penser notamment à un concert de 2008 dirigé par Asimo, un robot créé par Honda, mais la performance n'avait pas vraiment été à la hauteur.

Depuis, la technologie a bien progressé. Il ne reste plus qu'à créer un robot qui sache improviser.



Qu'est-ce que les plaques tectoniques et comment leurs mouvements influencent-ils la Terre ?

Morceaux plus ou moins grands de la lithosphère terrestre, les plaques tectoniques forment un fascinant puzzle géologique. Leurs mouvements et dynamiques, décrits à travers la "théorie de la tectonique des plaques", permettent d'expliquer une grande variété de phénomènes naturels sur la planète, notamment les variations du climat. Plongeons dans les entrailles de la Terre pour mieux en comprendre la nature et les phénomènes.

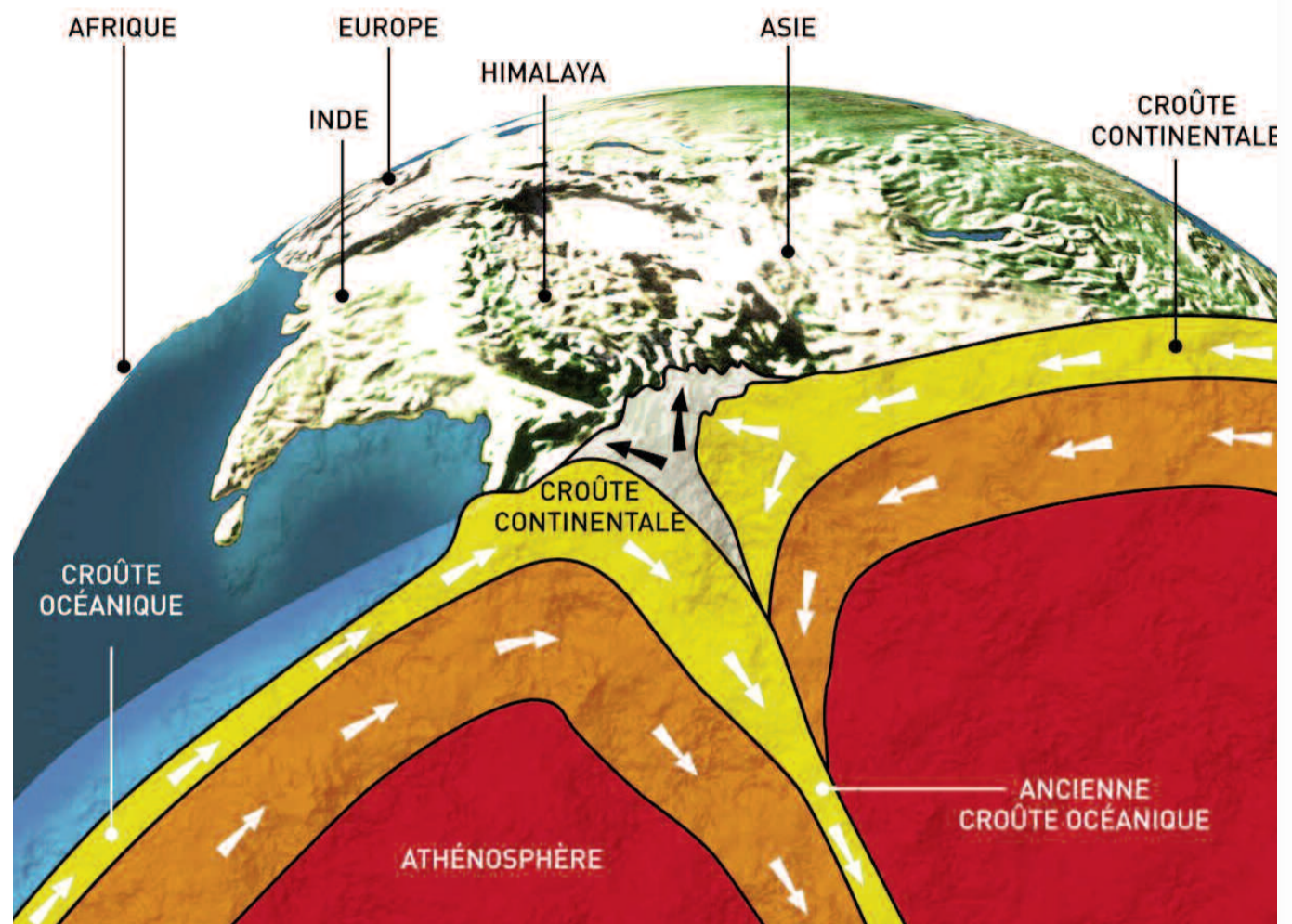
Au début du XXe siècle, alors que les scientifiques imaginent que la position des continents et des océans est fixe, le professeur Alfred Wegener (1880-1930) remarque des similitudes entre les côtes d'Afrique et d'Amérique du Sud. La répartition des fossiles à travers le monde (et d'autres observations encore) le laisse à penser qu'il existait autrefois un supercontinent, la Pangée. Il faudra néanmoins attendre plusieurs années avant que ses idées, peu acceptées par ses contemporains, refassent surface et que les chercheurs comprennent l'origine de cette fragmentation. Sa "théorie de la dérive des continents" se transforme ainsi en la "théorie de la tectonique des plaques" à la fin des années 1960.

Qu'est-ce que la tectonique des plaques ?

À l'intérieur de la Terre se cachent des enveloppes aux comportements physiques différents : le noyau interne, le noyau externe, le manteau et la croûte terrestre. Ces couches à très hautes températures libèrent de la chaleur vers la surface, à l'origine de mouvements internes dans le manteau pourtant solide (convection thermique). Plus précisément, deux zones se comportent différemment dans la partie du manteau supérieur : la lithosphère rigide aux roches froides, qui a tendance à se fracturer, reposant sur l'asthénosphère solide, qui peut elle se déformer sans se casser (un peu comme de la pâte à modeler) elle est dite "ductile". Or la première ne forme pas une coque rigide continue.

En effet, la lithosphère est fracturée en des morceaux dénommés plaques tectoniques. Ses déformations sont concentrées dans des zones de frontière, invisibles à l'œil nu. La répartition des volcans et des séismes permet de les délimiter, si bien que sept grandes plaques et quarante-six plus petites ont été identifiées, selon le Journal du CNRS. Malgré leurs masses énormes et leur près de 100 kilomètres d'épaisseur, elles "flottent" sur le matériau de l'asthénosphère plus dense, et s'apparentent finalement à un "couvercle de polystyrène" sur le magma. Sous l'effet des mouvements de celui-ci, elles bougent de quelques centimètres par an, glissant et s'entrechoquant telles des autotamponneuses.

Quels sont les trois mouvements des plaques tectoniques ?



Deux plaques tectoniques s'éloignent : elles se fracturent pour aller dans deux directions opposées, formant une frontière divergente ou constructive, principalement dans les fonds océaniques. Dans l'espace qu'elles laissent ainsi, les roches chaudes peuvent remonter et se transformer en magma qui, à la surface, se refroidit et compose une nouvelle croûte océanique. Celle-ci "pousse" l'ancienne, phénomène à l'origine de longues chaînes de montagnes sous-marines, les dorsales océaniques.

Deux plaques tectoniques glissent l'une à côté de l'autre, parallèlement : elles frottent les unes sur les autres, formant des zones de failles transformantes. L'énergie dégagée est telle qu'elle peut être à l'origine d'importants tremblements de terre, comme c'est le cas en Californie du Sud (États-Unis), en Anatolie (Turquie) ou dans des parties de la Nouvelle-Zélande.

Deux plaques tectoniques entrent en collision : elles se rapprochent et la plus lourde d'entre elles glisse sur l'autre, formant une frontière convergente ou destructive.

La deuxième entraîne toute la plaque avec son poids et deux plaques continentales en surface se rencontrent, créant les chaînes de montagnes. La lithosphère plongeante est quant à elle "recyclée" dans l'asthénosphère, dans une zone de subduction. Y sont libérés des fluides pouvant faire fondre la plaque en surface, ce qui entraîne la formation des volcans.

Tectonique des plaques : quelles conséquences pour la planète ?

Sur des dizaines de millions d'années, les plaques tectoniques ont modelé les

différents visages de la Terre. Quand les mouvements tectoniques horizontaux ont été à l'origine l'apparition ou de la disparition des mers et des océans, ceux verticaux ont fait émerger les chaînes de montagnes. Un lent remue-ménage qui impacte pourtant directement les dynamiques océaniques et atmosphériques, responsables du transfert de chaleur des tropiques jusqu'aux hautes latitudes plus froides. Les événements tectoniques ont ainsi un grand rôle à jouer dans les variations du climat à travers les ères. Des changements climatiques qui par conséquent, impactent la vie et l'évolution des animaux.

Au cours de ces sept derniers millions d'années, l'un des mouvements tectoniques d'ampleur a été la fin de l'élévation (surrection) du rift est-africain, déchirure lithosphérique de l'Afrique de l'Est qui a aridifié la région — ce qui a sans doute eu un impact sur nos ancêtres.

En parallèle, le refroidissement de l'hémisphère nord installe une nouvelle alternance entre des périodes glaciaires/interglaciaires.

Des conditions ayant d'ailleurs permis l'apparition de deux calottes glaciaires, aux pôles Nord et Sud, un phénomène très rare dans l'Histoire de la Terre. Toutefois, comparé au lent tempo de la tectonique, l'Homme et ses activités émettrices de gaz à effet de serre ont une influence fulgurante sur le climat. À travers leurs différents mouvements, les plaques tectoniques affectent finalement tout ce qui évolue à la surface de la planète :

les marées, la production de métaux, ou comme indiqué précédemment, l'activité volcanique, les séismes, les trem-

blements de terre, les failles transformantes...

Reconstituer et prédire les mouvements des plaques tectoniques. Le modèle scientifique décrivant le "ballet" des continents à la surface de la Terre au cours des temps géologiques, leur formation et leur effondrement dans un cycle continu, est appelé cycles de Wilson. Pour en avoir une idée globale, les chercheurs de l'Université de Sydney (Australie) ont condensé un milliard d'années de mouvement des plaques tectoniques en quarante secondes, dans une vidéo publiée en février 2021.

Un modèle parmi les plus complets du rythme de ce "puzzle" de roches géantes. Celui-ci est estimé grâce à l'étude des archives géologiques (couches sédimentaires ou roches volcaniques de la croûte océanique, entre autres), véritables machines à remonter le temps.

Plus les scientifiques reculent dans le passé, plus il devient difficile d'estimer comment les plaques se sont déplacées. Les modèles actuels ont néanmoins permis de découvrir que leurs vitesses sont variables dans le temps, connaissant des accélérations et des ralentissements. Selon les dynamiques de chacune, leur direction peut également se modifier brusquement.

Une meilleure compréhension de ces mouvements est nécessaire si les experts veulent prédire la future habitabilité de notre planète. Notamment, pour anticiper le climat futur et parvenir à identifier ce qui est du ressort d'une variabilité climatique naturelle, ou induite par l'Homme.



L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ? Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.

La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes

L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesophagien.

Causes de l'aérophagie

L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera

Aérophagie : que faire pour la soulager ?

absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots. Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

Quand consulter ?

L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?

Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :

► Éviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer

d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.

► Éviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.

► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas. Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.

► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.

► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.

Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?

La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHED

Un pan de l'histoire de la lutte de libération à Béni-Saf et son puits de l'horreur

Ne serait-il pas utile pour l'Histoire, non pas celle des vestiges archéologiques, de tenter de remonter à la surface tous ces restes, ces ossements, de ces corps ensevelis au fond de puits à Béni-Saf ? Cette horreur doit être révélée en un moment de vérité et racontée à tout le pays. Certes les témoignages existent, les preuves aussi, mais restent enfouies sous terre. Ces corps «oubliés» remonteront-ils un jour à la surface ?

DES DATES CHARNIÈRES

Le 20 août 1955 eut lieu une bataille unique en son genre. Avec l'aide des masses populaires, les moudjahidine attaquèrent un grand nombre de villes et de villages dans le Nord-Constantinois et réussirent à soustraire à l'ennemi les armes indispensables à la poursuite de la lutte armée. Ce soulèvement a été l'occasion de grands massacres, 171 Européens civils ont été tués, et près de 10 000 musulmans.

Le 20 août 1956 s'est tenu le Congrès de la Soummam qui a unifié les règlements de l'Armée de libération nationale et donné un nouvel essor à la Révolution. Le 20 août 1958 a commencé l'action organisée sur une grande échelle des fedayin contre les objectifs stratégiques et économiques en France même. Deux 20 août pour un seul but, l'indépendance de l'Algérie marquée par l'offensive du Nord constantinois de 1955, et le Congrès de la Soummam de 1956, premier congrès du FLN, La journée du 20 août est devenue pour tout le peuple algérien une date commémorative d'un passé glorieux.

La question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, tenue en septembre 1955, comme étant une question de décolonisation et non une affaire interne tel que présenté à l'époque par la France. Ce qu'écrit, sur le sujet, l'historien Benjamin Stora : Bilan d'une répression :

L'insurrection dans le Nord-Constantinois a été massive, violente, parfois cruelle, et toujours spectaculaire. La répression organisée par l'administration coloniale, avec la police et surtout les militaires mais aussi le concours "spontané" de milices civiles, sera à la fois impitoyable et totalement disproportionnée.

Ali Kafī, alors l'un des adjoints directs sur le terrain de Youssef Zighout, parle dans ses Mémoires, d'un "massacre sans exemple dans sa sauvagerie sinon celui du 8 mai 1945." Sa référence aux événements de Sétif dix ans auparavant dans la même région est loin d'être sans motifs. "On tuait 'l'arabe' partout où il se trouvait, précise-t-il, on



brûlait et on détruisait des villages entiers." Il n'est pas démenti par les autres acteurs, témoins ou commentateurs des événements, qu'ils soient d'ailleurs d'un bord ou de l'autre.

Pour simplement imaginer l'ampleur et la dureté de cette répression, il suffit de savoir que pendant plusieurs jours après les offensives, la terreur qui régnera dans la région du fait des représailles sera telle que la population abandonnera un peu partout ses lieux d'habitation pour tenter d'y échapper. Non seulement de nombreux villages mais même de véritables petites villes comme Oued Zenati ou El Arrouch seront abandonnés par tous leurs habitants mâles.

L'endroit où les cadavres de ces civils exécutés sommairement ont été rassemblés a été nivelé ensuite au bulldozer, apprendra-t-on, avant d'être remblayé en 1958, les corps "reposant désormais à 2.50 ou 3 mètres de profondeur."

Dès le 22 août, le gouverneur général Soutelle fera savoir avec satisfaction que l'armée a "totalement détruit" 10 mechtas, situés sur les trois communes de Condé-Smendou, Oued Zenati et Hammam-Meskoutine,

autrement dit rasés, en général par des tirs de mortier, dix petits villages suspects d'avoir répondu à l'appel de l'ALN et fourni des hommes pour attaquer les villes environnantes, puis servi de refuge aux "hors-la-loi." Des épisodes sanglants comme ceux-là, il y en a pléthore et des milliers de livres ne suffiront pas à décrire l'horrible répression subie par la population algérienne qui n'aspire qu'à son indépendance. Un fait atroce qui marquera à tout jamais l'histoire locale, et qui a dû empêcher tous les enfants de Béni-Saf de dormir, tellement l'horreur était palpable et visuelle. Attaché sur le capot d'un véhicule militaire, le corps d'un homme mort était exhibé tout au long du parcours à travers toutes les rues des quartiers de Béni-Saf. Les militaires avec leur haut-parleur, amenaient les habitants à sortir et assister au passage du véhicule dans le but de semer la terreur dans les esprits, et de décourager toute volonté d'aider la lutte d'indépendance. Des soldats se pavanaient avec fierté sur le capot de l'Alf-track. Fatima, la fille aînée de Benslimane Mohamed dit «El Kbdani», puisque c'est de lui dont il s'agit, et dont la mort aura marquée les mémoires, alors âgée d'à peine 8 ans

quand son père a rejoint les combattants de la région, se souvient de cette horreur qui hante toujours sa mémoire. Comme elle, tous les enfants qui ont vu ce corps meurtri, seront traumatisés par cette vision d'horreur et de peur pendant longtemps dans le cours de leur vie. De tels exemples de barbarie, il y en a eu à Béni-Saf et sans trop s'étendre sur la liste des martyrs par centaines, citons donc la famille des Boubakeur dont les 7 frères furent assassinés ainsi que Soussi Brahim tué par la soldatesque coloniale en août 1958, derrière le lieu dit «El Fitri» et dont Nedjma sa fille, elle aussi en parle et n'oublie pas. Comment le pourrait-elle ? A Béni-Saf comme ailleurs dans le pays, le 20 août de chaque année ne doit pas se résumer à des petits discours de responsables locaux, ni à des dépôts de gerbes de fleurs, sans pour cela les supprimer, mais devra être un moment de vérité, pas de silence sur ce qui s'est passé, même s'il faut donner des détails pour montrer toute l'horreur colonialiste, et que ça soit une honte pour les barbares, les assassins et les assoiffés haineux de l'algérien.

Mohamed Seghioeur
(Suite et fin)

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099842019001818

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à la :

réalisation d'une école nationale du trésor à Tipaza en lots séparés

Lot 06 : télédistribution détection incendie –réseau téléphonique et informatique –vidéosurveillance sonorisation –signalisation –équipements de traduction

Lot 07 : travaux divers

Paru dans les quotidiens nationaux " الحية العربية " en date du 20/07/2023 et «le jeune indépendant» en date du 23-07-2023 et dans le BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	Montant (DA) TTC	Délais De réalisations	NIF	critères de choix
Lot 06 : INFRUCTUEUX				
lot 07				
travaux divers	5.051.550.00	04 semaines	183260102926133	Entreprise la moins disant et qualifier techniquement
Bouchou Tarek				

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya de TIPASA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.. Si le 10^{ème} jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

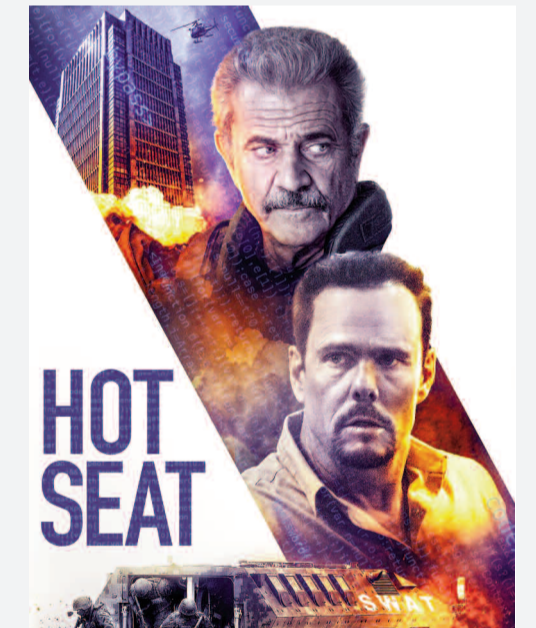
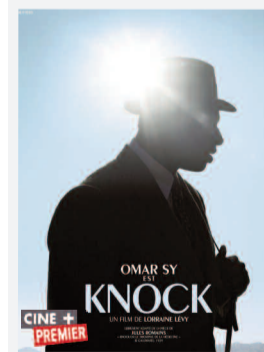
Le Jeune Indépendant du 29/08/2023 / ANEP 2316021712



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
20h00	Divertissement, France 2023 The Voice Kids	TF1
20h00	Nature 2023 Japon, un nouveau monde sauvage	2
20h00	Magazine de société Zone interdite	6
21h00	Cinéma Drame 2022, Etats-Unis Tár	CANAL+
20h00	Série policière Etats-Unis 2022 FBI	WE
20h00	Cinéma Film d'action Etats-Unis - Japon 1991 Point Break, extrême limite	CINE + FRISSON
21h00	Cinéma Comédie France 1985 P.R.O.F.S.	6ter
20h00	Cinéma Comédie 2017 Knock	CINE + PREMIER
20h00	Cinéma Thriller Etats-Unis Dos au mur	C8
20h00	Cinéma Thriller 2022 The Generation of Evil	CINEMA
21h00	Cinéma Comédie Etats-Unis 1984 S.O.S. Fantômes	CINE + FAMILIA
21h20	Magazine de société France 2021 90' Enquêtes	TMC

21h03 la chaine **CANAL+ SERIES**



Cinéma Thriller Etats-Unis
Réalisateur : James Cullen Bressack Sortie : 2022

Hot Seat

Après une dispute avec son épouse, Orlando Friar, un expert en informatique, rejoint son bureau situé dans un gratte-ciel. Il reçoit un appel d'un inconnu qui lui annonce qu'une bombe est attachée sous sa chaise. Au moindre mouvement, l'engin explosera. En échange de sa vie, il lui demande de s'introduire dans le réseau informatique d'une banque.

22h30
Série dramatique Pays-Bas, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

The Crash

Le 4 octobre 1992, un avion cargo israélien à destination de Tel-Aviv s'écrase dans un quartier HLM dans la banlieue d'Amsterdam, causant la mort de plusieurs dizaines de familles. Plusieurs semaines après le drame, les riverains tombent malades. Asha, Vincent, et Pierre, trois habitants du quartier, sont persuadés que les malaises proviennent de produits transportés dans l'avion. Ils enquêtent pour découvrir l'origine de la cargaison.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:26	12:31	16:11	19:07	20:29	04:34	12:37	16:16	19:12	20:34	04:45	12:49	16:29	19:25	20:47	04:44	12:44	16:23	19:18	20:39	04:55	12:56	16:36	19:31	20:53	05:01	13:01	16:40	19:36	20:57	05:05	13:04	16:43	19:39	20:59

LE JEUNE

N° 7675 – MARDI 29 AOÛT 2023

INDÉPENDANT



Maximales

Minimales

Alger	31°	18°
Oran	31°	18°
Constantine	29°	13°
Ouargla	35°	22°

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

MANIPULATIONS, INSTRUMENTALISATIONS ET MENSONGES DE L'OCCIDENT L'IMPÉRATIF D'UNE MULTIPOLARITÉ STRATÉGIQUE ET MORALE

Quand la politique des deux poids, deux mesures prend le dessus sur la morale, l'équité et la justice, c'est le dérèglement du monde qui est garanti. Une dérive à la faveur des puissants de l'heure ou de ceux qui ont mis en place les normes consacrant la loi du plus fort.

C'est une pratique dans laquelle l'Occident intégral excelle. L'histoire a démontré que les manipulations occidentales ont dépassés tout entendement lorsqu'il s'agit de leurs intérêts et de fabriquer les preuves pour accabler les adversaires des intérêts de l'Occident. Du Vietnam à la Côte d'Ivoire, en passant par la Yougoslavie, l'Irak, la Libye et l'Afghanistan, la liste des pays victimes des deux poids, deux mesures est bien longue. L'exemple de la Cour pénale internationale est éloquent. Erigée en instrument ultime de pression et de répression, la CPI est l'outil avec lequel l'Occident détourne toute la légalité des institutions issues de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Manipulée politiquement par les Etats-Unis, ses alliés et les pays de l'Otan, la Cour pénale internationale est désormais le cheval de Troie qui permet de détruire le système de droit international fruit de l'évolution du système des Nations unies.

Cette fuite en avant occidentale est d'autant plus flagrante aujourd'hui qu'elle focalise tous ses efforts pour discréditer la Russie et ses institutions (président, gouvernement, armée) à la faveur de l'opération spéciale russe en Ukraine. Le culot des pays occidentaux n'a d'égal que l'étendue des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qu'ils ont commis dans différents pays. La liste est très longue : Vietnam, Cambodge, Nicaragua, Panama, Yougoslavie, Irak, Afghanistan, Somalie, Côte d'Ivoire, Libye,



La Cour pénale internationale.

Yémen, Syrie et Palestine avec sans doute des omissions par rapport aux opérations secrètes dans de très nombreux pays.

Le cynisme occidental est poussé à son paroxysme lorsqu'il s'agit d'accuser les autres et se dédouaner de ses propres crimes ! Ce mode opératoire est classique dans la mesure où l'Occident intégral cultive le mythe de sa supériorité stratégique et surtout morale. Sauf que la dynamique historique actuelle accentuée par l'opération spéciale russe en Ukraine est annonciatrice d'un

déclin occidental, lent certes mais inéluctable et matérialisé par une dédollarisation croissante et la quête de nouvelles valeurs et normes autres que celles engendrées par l'ordre de Yalta post-1945. D'ailleurs, les observateurs estiment que le moment russe en Ukraine ouvre la voie à une alternative à l'hyperpuissance américaine et à son corolaire impérialiste financier et comprador pratiqué par les alliés européens des Etats-Unis. Justement, les trois siècles de domination occidentale du monde ont grandement hypo-

théqué les possibilités de développement des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ce qui est aujourd'hui qualifiés de Sud global.

Le comble, c'est que les Occidentaux feignent oublier d'inscrire leurs crimes à l'agenda de la CPI, mais s'empressent à inscrire les crimes qu'ils imputent aux Saddam Hussein, Slobodan Milosevic, Mouammar Kadhafi, Manuel Noriega ou Vladimir Poutine. Ceci expliquant cela, les récits médiatiques des Occidentaux a toujours eu tendance à diaboliser

au maximum l'adversaire, l'ennemi du jour. Hier c'était Saddam Hussein qui était qualifié d'être le nouvel Hitler, aujourd'hui c'est le tour de Vladimir Poutine d'être mis au pilori avec en prime un pseudo mandat d'arrêt international délivré par les soins douteux d'une Cour pénale internationale inféodée aux intérêts occidentaux.

Le deuxième pendant de la stratégie médiatique après la diabolisation du président russe est de discréditer les Russes en tant que peuple, d'institutions et de civilisation qui aspire à autonomiser leur décision et de bâtir un système multipolaire plus juste aux côtés d'autres pays-civilisations à l'instar de la Chine et du monde musulman et quelques pays africains.

C'est d'ailleurs l'architecture du monde de demain, un monde post-occidental qui se dessine à la lumière des grands ensembles qui voient le jour depuis quelques années et se posent en alternatives à l'impasse dans laquelle l'Occident a enchaîné le monde. Les BRICS+ et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) sont les modèles les plus aboutis de ces alternatives à l'après-empire. Le principe de non-alignement et la neutralité positive de nombreux pays à l'occasion de la crise en Ukraine sont autant de positions à capitaliser afin de bâtir un monde plus juste, diversifié et où l'instrumentalisation des institutions onusiennes n'aura plus cours.

Mahmoud Benmostefa

PILLAGES DE RICHESSES SAHRAOUIES

Le Polisario appelle au respect de la légalité internationale

LA REPRÉSENTATION du Front Polisario en Allemagne a appelé l'ensemble des sociétés impliquées dans le pillage des richesses du Sahara occidental à respecter la légalité internationale. Selon celle-ci, toute activité d'exploration ou d'exploitation menées sur les territoires sahraouis occupés sans consentement du peuple sahraoui, par l'intermédiaire de son unique et légitime représentant, le Front Polisario «est une violation des principes du droit international».

Lors d'une rencontre tenue dans un centre culturel à Berlin-Friedrichshain, pour mettre à nu l'implication de certaines sociétés allemandes dans le pillage des ressources naturelles sahraouies, le vice-représentant du Front Polisario en Allemagne, Salah Sayed Mostafa, a expliqué

dans quelle mesure ces opérations de pillage favorisent la durée de l'occupation et du statu quo dans la région.

«De nombreuses sociétés allemandes ont contracté des actes de recel avec l'autorité d'occupation marocaine dans les territoires sahraouis, à l'instar du géant des énergies alternatives Siemens, qui y dirige plusieurs centrales éoliennes et solaires, en approvisionnant la compagnie Phosboucrac à hauteur de 90% d'électricité pour qu'elle continue à piller quotidiennement le phosphate du Sahara occidental», a-t-il dit. Les activités de Siemens contribuent à la «dédiabolisation politique et médiatique de l'occupation», et impliquent d'autres sociétés, à l'instar de «Heidelberg Materials», dans la consécration de la politique de la colonisation visant à modifier la structure

démographique du Sahara, a ajouté le diplomate sahraoui.

Cela se manifeste, poursuit-il, dans la fabrication de matériaux utilisés par les autorités d'occupation dans la réalisation de plusieurs projets d'infrastructures sur les terres occupées du Sahara occidental.

Ces activités interviennent aussi en violation des cinq arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne soulignant «le caractère illégale des activités économiques menées dans les territoires occupés», mais aussi «le statut distinct et séparé du Sahara occidental». Le représentant du Front Polisario a appelé ces sociétés à suivre l'exemple de «Continental A.G.» dont le Conseil d'administration a décidé récemment de se retirer des territoires sahraouis occupés.

Les débats lors de cette rencontre ont porté aussi sur les nouveaux moyens de renforcement de la solidarité allemande avec le peuple sahraoui et de faire pression sur les entreprises allemandes impliquées dans la dilapidation des richesses naturelles sahraouies.

Cette rencontre avait pour but de sensibiliser et conscientiser le public à l'importance de briser le blackout imposé aux territoires sahraouis occupés, mais aussi à l'impératif de s'adresser aux décideurs politiques allemands pour agir et faire pression sur le colonisateur afin d'honorer ses engagements internationaux, pour ne citer que le plan de règlement ONU-Afrique portant organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

S. O. B.